

Nouveau directeur adjoint pour le cercle scolaire

Le Vél'Absinthe a été remis à son heureux acquéreur

Sœur Odette a trouvé son dernier abri !

Imprimerie Montandon Sàrl
Place-d'Armes 15
2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Courrier Val^{du}-de-Travers

HEBDO



Steve Muriset, directeur artistique (à gauche) et Olivier Pianaro, président du centre culturel du Val-de-Travers

Centre culturel du Val-de-Travers

Le mythe de la Vouivre revisité et mis en musique

PAGE 3 Pour célébrer ses 45 ans, le Centre culturel du Val-de-Travers présentera un conte musical «La Vouivre», lors des prochains week-ends. L'œuvre, création originale du compositeur Steve Muriset, invite le public à s'immerger dans les légendes entourant cet animal mythologique de la région. À défaut d'avoir pu fêter en 2020 ses 40 ans en raison de la pandémie, le Centre culturel du Val-de-Travers a choisi de marquer le coup de son 45^e anniversaire en présentant un spectacle original, s'attaquant à un sujet remontant à des temps bien plus anciens: la Vouivre. Première, demain soir à Couvet.

BILLET

DE LA SEMAINE

par le Lynx

L'importance de l'objectif

Notre crédibilité sociale et professionnelle passe souvent par notre objectivité. À ce sujet, Donald Trump a récemment eu des propos qui ont donné lieu à une étrange démonstration! Le 29 janvier, un hélicoptère et un avion de ligne sont entrés en collision au-dessus de Washington. Bilan: 67 morts! Alors que les premiers éléments de l'enquête pointent du doigt des erreurs de la part du personnel de la tour de contrôle, Trump a remis en cause le programme d'équité et d'inclusion mis en action par les présidents Biden et Obama.

Depuis 2011, ce programme exigeait que les agences et départements gouvernementaux – telle que l'Agence fédérale de l'aviation – établissent des plans de recrutement garantissant l'inclusion et la diversité. Selon le président américain, ce programme a peut-être conduit à des engagements basés davantage sur le critère de la diversité que sur celui des compétences.

Or, si le recrutement s'était concentré uniquement sur les compétences des employés, peut-être que le crash de Washington aurait pu être évité. Poreuse mais inattaquable sur le plan de la logique, cette analyse a été massacrée par tous les éditorialistes politiques, trop heureux de se payer une tranche de Trump facilement! Conclusion: quand l'idéologie prend le pas sur l'analyse objective, la crédibilité s'écrase...

CHRONIQUE

Portes ouvertes des nouveaux appartements avec encadrement

Une première! À Fleurier, des appartements avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS/AI sont désormais ouverts à la location. Une journée portes ouvertes, organisée le 10 février prochain, permettra de visiter plusieurs appartements témoins. Suite en page 14



HANDBALL

Les handballeurs enfin autorisés à jouer au Vallon

Le HC Val-de-Travers vit une saison pour le moins singulière. Privée de premier tour en raison de démarches administratives, l'équipe est autorisée à prendre part au «round retour» qui a commencé à la fin du mois de janvier! Mieux encore, les Vallonnières et les Vallonniers – le championnat loisirs étant mixte – peuvent enfin évoluer au Val-de-Travers. Suite en page 15



Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi 08h00 - 12h00 13h30 - 17h00	Vendredi 08h00 - 12h00
--	----------------------------------

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

— pub —

Choisir l'imprimerie Montandon c'est privilégier le commerce local mais aussi bénéficier d'un savoir-faire professionnel de plus de 170 ans!

Que vous ayez besoin d'un **graphisme** percutant, d'**imprimés** en grande quantité ou de plus petits tirages, **disponibles rapidement**, nous avons la solution parfaite et vous pouvez nous faire confiance.

imprimerie Montandon Créons | Imprimons | Au Vallon [imprimeriemontandon.ch](http://www.imprimeriemontandon.ch) +41 32 861 10 28



NE PAS OUBLIER

L'association Les Travers du Vent
Présentation de Martine Rebetez

Changements climatiques : comment les atténuer et comment s'y adapter ?

Jeudi 20 février 2025

voire annonce en page 5

HOCKEY SUR GLACE - 2E LIGUE - PLAY-OFF

Le début du chant vers la finale ?

Fleurier – Vendlincourt 7-5 (3-0, 3-2, 1-3). Les étoiles du Courrier (top 3): *Fleuty **Pelletier ***Camarda

«Cinq minutes les gars, plus que cinq minutes!» Ces mots résonnaient depuis les ves-

taires à quelques instants du début des «matches qui comptent», mardi soir, au moment d'entrer dans les séries finales. Le CP Fleurier défiait Vendlincourt dans le premier duel de son quart de finale de 2^e ligue. Bien en place,

disciplinés et concentrés, les hommes du duo Motreff/Pellet ont ouvert la première brèche qui doit les emmener jusqu'en finale!

Comme quelques jours plus tôt contre Saint-Imier (voir

notre article dédié), Fleurier a été dominateur offensivement. Mais contrairement au duel contre les Imériens, les «jaune et noir» ont semblé cette fois maîtres de leur sujet de bout en bout. Dès le premier tiers, on a compris la chanson. Oui, celle qui passe après chaque but des Vallonniers. Une fois, deux fois, trois fois en vingt minutes! Le jukebox était lancé! Il ne s'est plus arrêté!

Kevin Fleuty fait sauter la boîte à musique

Il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir que les Fleurisans évoluaient dans une autre catégorie que leurs adversaires: celle du dessus! Après les deux premières périodes, le score était de 6 à 2 et

Kevin Fleuty avait déjà enfilé trois pièces dans la «boîte à musique». Les «jaune et noir» ont ensuite joué la fin de rencontre à contretemps, notamment en raison d'une défense chancelante. Mais finalement, le «mélomane» Fleuty a mis fin au bal.

À quand la prochaine danse? Demain déjà (vendredi), pour le match retour à Porrentruy. L'éventuel troisième match décisif (la série se joue au meilleur des trois parties) aurait lieu le samedi 8 février, à Fleurier (17h30).

La la la la... Allez, nous on continue de chanter jusque-là!

Kevin Vaucher



Commune de Val-de-Travers

Un nouveau directeur adjoint pour le Cercle scolaire

Le Conseil communal a choisi le directeur adjoint qui sera responsable du cycle 2 et qui commencera le 1^{er} avril prochain.

Après une procédure de recrutement au cours de laquelle de nombreux candidates et candidats au profil d'une grande qualité ont été auditionnés, le Conseil communal a pris sa décision lors de sa séance du 29 janvier 2025.

Le poste de directeur adjoint pour le cycle 2 a ainsi été confié à David Isler, âgé de 34 ans, père de deux enfants et domicilié à Saint-Sulpice. Après son bachelier à la Haute École péda-

gogique (HEP) obtenu en 2011, il a exercé en tant qu'enseignant dans le canton de Vaud et plus précisément à Cossonay-Penthalaz, puis à Sainte-Croix. Il est devenu par la suite doyen de cet établissement, dès 2020 au cycle 1 et dès 2024 au cycle 2.

Monsieur Isler dispose aussi d'une solide formation complémentaire avec un certificat d'étude supérieure (CAS) en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, obtenu

en 2020 et un CAS de formateur, obtenu en 2016. Il termine actuellement sa formation en direction d'institution de formation (FORDIF). Il prendra ses fonctions de directeur adjoint du cycle 2 au sein du Cercle scolaire du Val-de-Travers le 1^{er} avril 2025 et succèdera à Jean-Claude Othenin-Girard.

Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur Othenin-Girard pour son engagement et le travail accompli au

sein de notre cercle scolaire. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans la suite de sa carrière.

Le Conseil communal et la direction de l'école se réjouissent de l'arrivée de Monsieur Isler à la direction de l'École Jean-Jacques Rousseau, où il pourra exprimer toutes ses qualités pédagogiques et humaines dans sa nouvelle fonction.

Comm.

Travers

Le feu ravage la toiture d'une maison et fait deux blessés chez les pompiers

Hier mercredi, ce n'est pas le test des sirènes mais une alarme bien réelle qui a mis en émoi les pompiers du SDIS Valtra. En cause: le feu qui ravageait la toiture d'une maison située à la rue de l'Abbaye 4, à Travers. En raison de sa proximité avec la gare du village, la circulation des trains a été interrompue durant plus de trois heures. «La sécurité des voyageurs et celle des pompiers en dépendait», explique Jean-Marc Vaucher, l'un des chefs d'intervention.

Une équipe du TES venue de Bienne, une quarantaine de pompiers engagés

Venue de Bienne, une équipe du TES (train d'extinction et de secours) a été mobilisée sur place pour évaluer la situation. Ce service des CFF a donné l'ordre de remettre la ligne sous tension à 16 heures, avec reprise du trafic ferroviaire dans la demi-heure suivante. Le feu, quant à lui, a vite été maîtrisé et contenu à la toiture et les combles. Des pompiers professionnels du Littoral et de La Chaux-de-Fonds sont arrivés en

renforts. «Il y en a eu une quarantaine au total.» Une ambulance, la police neuchâteloise, l'inspectorat de l'Ecap, un officier de police judiciaire et des experts de la police scientifique sont venus sur place.

Un pompier qui «a eu chaud»

La cause de l'incendie n'est pas encore connue. La police judiciaire a ouvert une enquête, appuyée par les enquêteurs du commissariat forensique. «Les pompiers ont effectué des évaluations de la situation à fréquence régulière en inspectant la charpente pour détecter d'éventuels points chauds et éviter que le feu ne reprenne dans la soirée», indique Jean-Marc Vaucher. Bien que le toit accueillait des panneaux solaires, ce qui a déjà été le cas d'autres bâtiments qui ont pris feu au Val-de-Travers, rien n'indique actuellement qu'ils peuvent être mis en cause. Deux pompiers ont été légèrement blessés. L'un d'eux était bandé à un avant-bras. Le malheureux gardait néanmoins le

moral et son humour: «Je peux vous dire que c'était chaud», glissait-il, lui qui a été en première ligne pour lutter contre l'incendie.

Excepté ces pompiers, aucun blessé n'est à déplorer et les habitants

concernés ont été relogés. Le conseiller communal Benoît Simon-Vermetot s'est rapidement rendu sur place. Le propriétaire des lieux a été incommodé par la fumée mais est indemne. Un reportage sur place est à retrouver sur courrierhebdo.ch



Kevin Vaucher

REGISTRE DU COMMERCE

District du Val-de-Travers

Fondation Gilbert André Girardier, à Val-de-Travers. Girardier Viviane Jacqueline n'est plus membre et présidente du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Sivignon Eric Hervé n'est plus membre du conseil de fondation. Hofner Jean-Patrice, membre du conseil de fondation, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue de signer collectivement à deux. Girardier Sandrine Stéphanie, membre du conseil de fondation, nommée vice-présidente, exerce désormais la signature sociale, collectivement à deux. Fuchs-Rota Sarah, de et à Val-de-Travers, est membre du conseil de fondation; elle n'exerce pas la signature sociale. L'autre adresse, Oberwingertstrasse 6, c/o Dr. Viviane Jacqueline Girardier, 9436 Balgach, est radiée.

Agorapix - Olivier Fahrni, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: rue du Colège 7, 2114 Fleurier.

OPTEA International Sàrl, précédemment à Mont-Vully. Nouveau siège: Val-de-Travers, rue de l'Hôpital 45, 2114 Fleurier. Statuts modifiés le 22.01.2025. Guggisberg Vincent Gérard n'est plus associé; ses 100 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à l'associé Dubois Seydou Joël, lequel est désormais titulaire de 200 parts sociales de CHF 100.

Atelier Revoc Clémence, à Val-de-Travers. But modifié: exploitation d'un atelier de photographie, mandats, reportages, retouches, architecture, photographie d'art, impressions sur papier d'art, encadrements, découpe verres, cartons, passe-partout, fabrication de miroirs, vente de cadres grandeurs standards, réparation de cadres, toiles sur châssis, cadres américains.

J-L Etienne, à Val-de-Travers, Grande Rue 46, 2112 Môtiers. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Etienne Jean-Luc Wilfred, de Les Verrières, à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But: exploitation d'une entreprise de travaux agricoles.

Buchs Charpenterie SA, à La Côte-aux-Fées. L'inscription n° 3394 du 27.10.2022 est rectifiée en ce sens que Buchs Sylvain se prénomme en réalité Sylvian.

Buchs Scierie Sàrl, à La Côte-aux-Fées. Buchs Bernard Robert, jusqu'ici président, et Buchs Roger Henri ne sont plus gérants; leurs pouvoirs sont radiés. Gérants: Buchs Clément, président, Buchs Gaël, Buchs Pascal et Buchs Sylvian, de Marsens, tous de Jaun et à La Côte-aux-Fées. Signature collective à deux de Buchs Clément ou Buchs Pascal, ou signature collective à deux, sauf entre eux, de Buchs Gaël et Buchs Sylvian.

Retrouvez tous les articles sur le site internet www.courrierhebdo.ch tous les vendredis matin

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Centre culturel du Val-de-Travers

Le mythe de la Vouivre revisité et mis en musique

Pour célébrer ses 45 ans, le Centre culturel du Val-de-Travers présentera un conte musical « La Vouivre », lors des prochains week-ends. L'œuvre, création originale du compositeur Steve Muriset, invite le public à s'immerger dans les légendes entourant cet animal mythologique de la région. Première, demain soir vendredi à Couvet.

Par [Gabriel Risold]

À défaut d'avoir pu fêter en 2020 ses 40 ans en raison de la pandémie, le Centre culturel du Val-de-Travers (CCV) a choisi de marquer le coup de son 45^e anniversaire en présentant un spectacle original, s'attaquant à un sujet remontant à des temps bien plus anciens: la Vouivre. «*Des premières mentions du mythe à Saint-Sulpice datent du 14^e ou du 13^e siècle*», note Steve Muriset, créateur et directeur artistique de cette production. «*Un sujet tout indiqué*», ajoute Olivier Pianaro, président du CCV. En effet, ces derniers résident dans le village qui aurait abrité la légendaire bête.

Le directeur artistique du spectacle reconnaît que cette collaboration avec le CCV fut une aubaine pour travailler, avec une grande liberté, sur ce thème. «*Nous ne voulions pas le brider*», complète Olivier Pianaro. Ainsi, Steve Muriset

a pu explorer ce mythe de son village. «*Ce sujet est du pain béni*», s'exclame-t-il.

J'avais vraiment envie de travailler sur une des rares légendes romandes avec un animal mythologique
Steve Muriset

Pour ce faire, le compositeur s'est allié à la conteuse Corine Müller, passionnée par les légendes régionales, pour l'écriture du livret.

Mélanges de légendes

Pendant quelques mois, Corine Müller et Steve Muriset ont ainsi entrepris des recherches et constaté de nombreuses histoires et légendes autour de cette Vouivre dans l'Arc jurassien. «*Nous avons collecté*

plusieurs éléments, afin de ne pas nous restreindre à la version du Vallon», reconnaît le directeur artistique. Celle-ci est jugée quelque peu réductrice par Steve Muriset, «*un être méchant que l'on tue*», selon lui.

Pour ce dernier, il était plus intéressant de mélanger ces histoires autour de la Vouivre et d'essayer de comprendre l'origine de l'agressivité de la créature. «*Une conséquence liée aux faits humains, ce qui peut en faire un conte très actuel au regard de notre période*», relève-t-il, en soulignant que la simple lecture d'un conte mythologique est aussi possible. Même si certains passages sont tragiques, cela demeure accessible aux enfants.

Projet d'ampleur

Pour l'écriture des paroles des chansons, le compositeur s'est adressé à Ion Karakash et Mario Moruzzi. «*Des auteurs aux*

styles totalement différents, ce qui apporte du contraste», estime Steve Muriset. Le spectacle proposé par le CCV voit les choses en grand, plus de septante personnes composent la partie artistique entre musiciens, choristes, récitante et marionnettistes. «*Je suis très enthousiaste de ce projet qui s'est déroulé dans une ambiance fantastique*», avoue le directeur artistique qui est un peu comme l'homme-orchestre œuvrant aussi à la composition et à la mise en scène.

Président du CCV, Olivier Pianaro reconnaît aussi l'ampleur de cette production, dont le début de l'écriture a commencé à l'été 2023. «*Il est tout aussi exigeant de trouver des choristes que des fonds*», sourit-il, soulignant le soutien de la commune de Val-de-Travers, ainsi que d'autres fondations. Le président du CCV avance un budget à six chiffres pour ce spectacle, qui



a bénéficié aussi des soutiens matériel et humain des autres acteurs culturels du Val-de-Travers. «*Gérer un projet spécifique au CCV par notre comité ne fut pas toujours aisé*», ajoute-t-il. Au final, le CCV a réussi à proposer cette

création originale à la population. Et, puisqu'il n'y a pas de réservation, Olivier Pianaro glisse le conseil de venir boire un verre au bar, tenu par Hors-Tribu, avant la représentation, afin d'être certain d'avoir une bonne place.

La Vouivre, conte musical

- ✓ Centre culturel du Val-de-Travers
- ✓ Salle de spectacles de Couvet
- ✓ Vendredis 7 et 14 février samedis 8 et 15 février à 20 h
- ✓ Dimanches 9 et 16 février à 17 h
- ✓ Ouverture du bar 1 h et de la salle 30 minutes avant les représentations
- ✓ Prix au chapeau

Commune de Val-de-Travers

Recensement 2024 : l'évolution positive se poursuit

Le dernier recensement est à nouveau réjouissant pour la commune de Val-de-Travers. Avec une hausse de 45 habitants, notre collectivité retrouve sa population moyenne de 2017 et 2018. Le Conseil communal reste toutefois prudent et poursuivra sa politique active de promotion de la domiciliation et d'investissements raisonnés ces prochaines années.

Augmentation de la population : quelques chiffres

Après une hausse de 32 habitants en 2022, de 99 habitants en 2023, nous constatons une hausse de 45 habitants l'an dernier pour atteindre 10'675 personnes au 31 décembre 2024, soit une hausse de 0,42 % par rapport à 2023.

En examinant attentivement les données du recensement, nous pouvons observer que le solde du mouvement migratoire est positif: si 540 personnes ont quitté la commune (principalement pour des raisons d'emploi, de départ à l'étranger ou de logement, selon les réponses obtenues au travers d'un questionnaire), 618 nouvelles et nouveaux habitants ont posé leurs valises dans les différents villages de Val-de-Travers (spécialement pour des raisons d'emploi, d'agrandissement du ménage ou de

logement également). En 2024, notre commune n'a accueilli qu'une seule personne de nationalité ukrainienne.

Ce solde de 78 personnes est contrebalancé par un mouvement naturel de la population (soit la différence entre le nombre de naissances et de décès) défavorable: l'an dernier, nous avons recensé 93 naissances et 126 décès, soit un solde négatif de 33 personnes.

Poursuite de la promotion de la domiciliation et des investissements pour renforcer l'attractivité

Depuis 2022, le Conseil communal travaille à la promotion de la domiciliation en collaboration avec le Canton. Ces mesures vont se poursuivre cette année avec de nouvelles présentations auprès des pendulaires directement dans les entreprises.

Cette politique volontariste s'accompagne de nombreux investissements. Si certains projets sont en cours de réalisation, comme la structure d'accueil extrafamilial à Couvet ou l'extension des réseaux de chauffage à distance, d'autres vont être lancés dans les prochaines semaines comme la traversée du village de Couvet. Le Conseil général sera aussi invité à se prononcer sur plusieurs autres crédits d'investissements ces prochains mois.

Le Conseil communal a pleinement conscience des enjeux communaux actuels mais également de ceux à venir ces prochaines années; il est néanmoins convaincu que les qualités naturelles et humaines de Val-de-Travers permettront à notre commune de continuer à avancer sereinement.

Comm.

Bureau de vote

Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

Bureau électoral: Ludovic Kneissler, président, Christelle Loup, vice-présidente, Sabrina De Maglie, membre.

Bureau de dépouillement: Laura Vonlaufen, présidente, Natacha De Cristofano, vice-présidente, Debora Reichenbach, Nicolas Béranek, Yoan Borel-Jaquet, membres.

La Côte-aux-Fées

Maison de commune

Bureau électoral et de dépouillement: Laure Schlichtig, présidente, Viviana Kwama Muhoto, vice-présidente, Johann Schlefereit, Robin Mosimann, Emmanuelle Fankhauser, membres.

Les Verrières

Bureau communal

Bureau électoral et de dépouillement: Yvan Jeanrenaud, président, Mégane Verdon, vice-présidente, Pauline Benoit et Loïc Verdon, membres.

On vote dimanche

Votation ce dimanche pour les citoyennes et citoyens qui sont appelés à se prononcer sur un objet fédéral.

Il s'agit de l'initiative populaire «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)».

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts dimanche de 10 h à 12 heures.

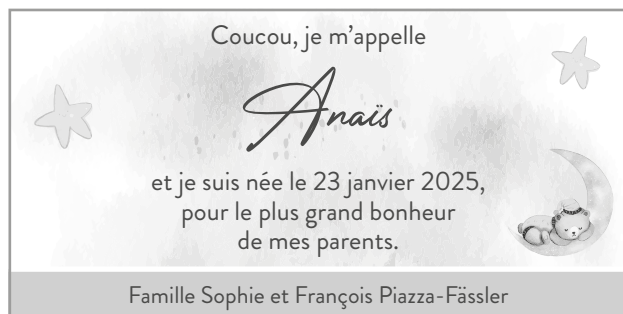
Rectificatif

Dans nos colonnes du jeudi 30 janvier dernier, nous annonçons les candidats PLR aux élections cantonales.

Quentin Di Meo, de Saint-Sulpice n'est pas directeur informatique mais Chargé de projets, député et président du groupe PLR au Grand Conseil.

Toutes nos excuses pour cette erreur.

La rédaction



Services religieux

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 6 au 13 février

MÔTIERS

Samedi 17h | culte | S. Berney

NOIRAIGUE

Dimanche 10h | culte | S. Berney

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 6 au 14 février

FLEURIER

Ce soir jeudi 19h | messe
Vendredi 9h | messe, suivie de l'adoration eucharistique | 17h | chapelet en italien
19h30 | parole de vie

Dimanche 10h | messe
Lundi 19h | chapelet
Mercredi 16h | chapelet en italien
Jeudi 13 19h | messe
Vendredi 14 17h | chapelet en italien

COUVET

Samedi 17h30 | messe
Mercredi 14h30 | chapelet – 15h | messe
19h15 | adoration eucharistique

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 6 au 13 février

Dimanche 10h - 11h30 | culte de famille
Anne et Serge A.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE - FLEURIER

Lecture de la bible tous les mercredis, à 9h30.
Culte le 2^e et 4^e dimanche du mois, à 10h.
Accueil café à 9h30.
Av. Daniel Jeanrichard 2b, info@lephare.ch
Toutes les infos sur www.lephare.ch

Un problème de santé? composez le bon numéro

Urgences	144
Service de garde : médecin dentiste ou pharmacie	0848 134 134
Hotline pédiatrique	0848 134 134
Intoxication	145
Police-secours	117
Pompier (SDIS Valtra)	118
Police Fleurier	032 889 62 27

Les pharmacies de garde au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11h à 12h et de 17h à 18h pour les urgences. **0848 134 134**

Pharmacie de garde du samedi 8 au dimanche 9 février:
Pharmacieplus, 2114 Fleurier

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)
Réception-sécrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
numéro d'urgence

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est assignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

éren
PAROISSE RÉFORMÉE
VAL-DE-TRAVERS

Je dis au Seigneur :
« Tu es mon bien, je n'ai pas
de bonheur plus grand que toi ! »
Psaume 16, 2

Dans la tristesse du deuil et l'espérance de la résurrection, la Paroisse réformée du Val-de-Travers annonce avec beaucoup d'émotion le décès de

Sœur Odette PIAZZINI

Depuis de nombreuses années et très fidèlement, elle a collaboré à de multiples activités dans la paroisse.

La paroisse et son Conseil désirent accompagner et soutenir par la prière sa communauté à Saint-Loup et tous ses amis.

Un temps pour dire MERCI et AU REVOIR à Sœur Odette sera organisé le **mardi 11 février à 17h30 au temple de Môtiers**.

Il sera possible de prendre la parole, merci de contacter: Sébastien Berney au 079 744 90 09.

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



Le Conseil communal et le personnel
de la commune de Val-de-Travers
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Sœur Odette

citoyenne d'honneur.

REMERCIEMENTS

Jocelyne Nettoyages et toute la famille de

Monsieur Michel JEANNERET

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs mots réconfortants, leurs pensées, leurs dons, ont témoigné leur précieux soutien en cette période difficile.



Marbrerie Terziani

2108 COUVET
Téléphone 032 863 13 62

En ces moments délicats,
exprimez votre amour
et votre respect avec des cartes
de deuil personnalisées



Création
et impression rapide

M imprimerie
Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon
imprimeriemontandon.ch

LES BAYARDS

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Constant FATTON

notre très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à notre tendre affection, le 28 janvier 2025, dans sa 90^e année.

Selon son désir, un recueillement a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Madame Ursula Fatton
Quartier-du-Milieu 72, 2127 Les Bayards

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



COUVET

Le cœur d'une maman
est un trésor que Dieu
ne donne qu'une fois.

Ses enfants:

Nelly et Christian **Amann**,
Marlyse **Farruggio** et son compagnon Andreas,
René et Dominique **Fuhrer**,
Ariane et Edoardo **Sorrenti**,
Willy et Maria **Fuhrer**,

Ses petits-enfants:

Ludovic, Patrice et Sahra, Mirella, Nathalie et Jan,
Christelle et Dimitri, Stéphane et Violaine, Loïc et Renuka,

Ses arrière-petits-enfants:

Aurélien, Nadia, Zaccheo, Kenzo, Lorenzo, Livia, Elena,
Matia, Lian, Nelio,

Ses sœurs et sa belle-sœur:

Arlette **Gonthier**, Louise **Cand** et Roseline **Zeller**,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Anna FUHRER née Buri

enlevée à leur tendre affection, le 3 février 2025, à l'âge de 93 ans.

Repose en paix douce maman
ton souvenir restera gravé
dans nos cœurs.

La cérémonie d'adieu aura lieu le vendredi 7 février à 14 heures au temple de Couvet, suivie de l'inhumation au cimetière de Couvet.

Tous nos remerciements vont à l'ensemble du personnel du home de La Lorraine à Bevaix ainsi qu'à NOMAD, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Adresses de la famille: Madame Marlyse Farruggio
Rue des Acacias 3, 2108 Couvet
Madame Ariane Sorrenti
Ch. des Vignes-Perdues 8, 2022 Bevaix

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Toutes formalités
À votre service
24 h sur 24
Prévoyance funéraire

DUBOIS YAN
Sarl
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64 - pf.dubois@bluwin.ch

« Ceux qui sèment dans
les larmes moissonneront avec
chants d'allégresse »

– Psaume 126:5 –



L'association Les Travers du Vent
 Pour la sauvegarde des sites
 et hauts plateaux du Val-de-Travers
www.les-travers-du-vent.ch

vous invite à la présentation de

Martine Rebetez

professeure à l'Université
 de Neuchâtel et à l'Institut
 fédéral de recherches
 sur la forêt, la neige
 et le paysage

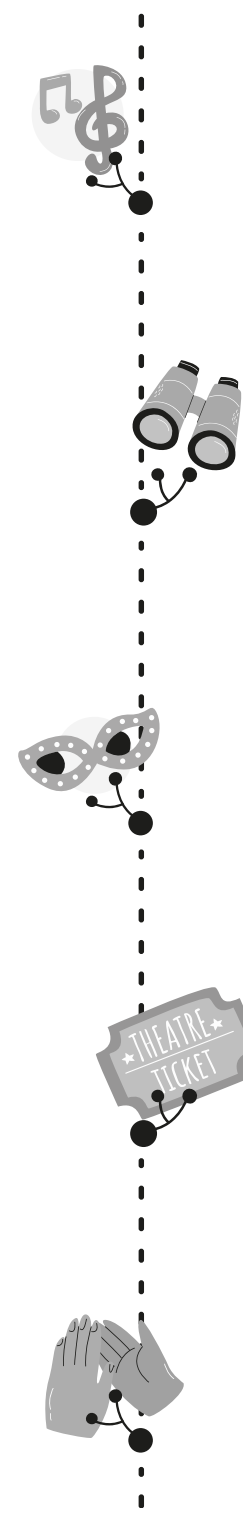
©Jean-Marc Boerlin



Changements climatiques: comment les atténuer et comment s'y adapter ?

Judi 20 février 2025, à 18h 30
 à la grande salle Fleurisia
 (rue du Pré 8, Fleurier)

Entrée libre, apéritif offert



COLISÉE
 CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

GOD SAVE THE TUCHE
 JEU 6 FÉV - 20H15 | VEN 7 FÉV - 20H30 | SAM 8 FÉV - 20H30 | DIM 9 FÉV - 20H

UN PARFAIT INCONNU
 SAM 8 FÉV - 17H30 | DIM 9 FÉV - 17H

PADDINGTON AU PEROU
 DIM 9 FÉV - 14H30

LES CONTES D'HOFFMAN (OPÉRA)
 MER 12 FÉV - 19H15

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Centre culturel du Val-de-Travers **45^e anniversaire**

Pour son 45^e anniversaire, le Centre culturel du Val-de-Travers propose

LA VOUVIVRE

Conte musical

Musique, mise en scène et direction artistique:
Steve Muriset
 Livret: **Corine Müller**
 18 musiciens - 50 choristes

Les **vendredis 7, 14** et les **samedis 8 et 15 février** à 20 heures
 Les **dimanches 9 et 16 février** à 17 heures
 pas de réservation - (pas de supplémentaires)

Salle de spectacles de Couvet
 Durée 1h15 — Dès 8 ans — Entrée gratuite, chapeau à la sortie
 Le bar est ouvert 1 heure à l'avance
 et la salle 30 minutes avant les représentations

LOTIERIE ROMANDE | COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS | ERNST GÖHNER STIFTUNG | CASINO NEUCHÂTEL FONDATION

Retrouvez la FSG Travers après une courte pause publicitaire

SOIRÉE ANNUELLE
 8 février 2025 | Salle de l'annexe, Travers
 avec la participation de Anlya Création

PUB

Ouverture des portes : 19h30
 Spectacle : 20h15

- de 6 ans : gratuit
 6-15 ans : Fr. 5.-
 +15 ans : Fr. 10.-

FACEBOOK : FSG TRAVERS | INSTAGRAM : FSGTRAVERS

COURS YOGA À MÔTIERS
 lundis 9 h 30 et 12 h
 (postures+relaxation)
 Renseignements : 078 641 57 27

Profitez de nos offres combinées !

Toute publicité publiée conjointement dans les titres « Courrier du Val-de-Travers hebdo » et « Le Journal de Sainte-Croix » bénéficie d'un rabais de

15%

sur chaque annonce

Sy Sarah Modolo
 Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2111 Fleurier
 +41 79 290 76 61

www.sarah-modolo.ch

Bourse aux timbres, cartes postales et pièces de monnaie

Dimanche 9 février 2025 de 9h à 16h

Gare de Neuchâtel, 1^{er} étage
 Entrée à droite du fleuriste.
 Entrée libre - Société philatélique de Neuchâtel

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Plus de 30 ans d'expérience

CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
 2112 Môtiers (NE) | T 032 866 15 14
 info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

BESOIN D'AIDE POUR VOS IMPÔTS ?

VAL-RH - Bureau comptable
 Mes compétences à votre disposition

Valérie Racine
 Déclaration d'impôts, gestion des salaires, comptabilité, administratif, soutien RH, CV, etc.

Forpelet 1 - 2114 Fleurier
 079 451 69 94
 valrh@outlook.fr

NOUVEAU À COUVET
Lavez votre voiture avec Twint et cartes de crédit

CDS AUTOMOBILES - COUVET
 Stéphane Graf
 Edouard-Dubied 12
 2108 Couvet

AutoServices
 Currit • Couvet

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

CARRELAGE
Faïence - Mosaïque - Dallage
Pierre naturelle - etc...

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

Joyeuse Saint-Valentin

Le Courrier
du val-de-Travers souhaite
une belle saint-valentin
à tous les amoureux

Feu de soie
À la Saint-Valentin,
un massage fait toujours du bien!
Du 14 février au 14 mars 2025
Wellness offert
sur le massage « Pleine Forme »
Réservation au 078 640 29 64
Bons cadeaux en vente
à la réception d'espaceVal

Ylona Mordasini Créatrice de bijoux
Horaire de la Saint-Valentin
Lundi fermé
Mardi à vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h
Bijouterie et Créations Ylona Mordasini
Grand-Rue 23 - Fleurier

LA TANIÈRE
BAR - CAFE
**Bonheur et amitié
sont fêtés à la Tanière
le 14 février**
Salade mêlée
Lasagnes maison
Vacherin glacé de la ferme de Môtiers
Fr. 18.-
Menu servi midi et soir!
Réservation au
079 252 57 26 / 032 861 31 41
Grande Rue 8 - 2112 Môtiers
Une petite attention vous attend!
Durant tout le mois de février,
venez tenter de gagner
4 bons d'une valeur de Fr. 50.-
pour la boulangerie La Gâtérie à Môtiers

L LAURA
coiffeuse
Av. de la Gare 14a
2114 Fleurier
Tél. 032 861 47 28
*Pas d'idées pour la Saint-Valentin ?
Nos bons cadeaux
sont toujours appréciés*

**Restaurant
Chez Bichon**
Restaurant fermé
lundi, mardi et mercredi
Dimanche fermé dès 17h
Menu des Amoureux
Week-end Saint-Valentin vendredi 14 février le soir,
samedi 15 février midi et soir et dimanche 16 février midi
Mousseline de brochet du lac des Taillères,
crème citronnée à la ciboulette

Croûte aux morilles (1 pain)

Salade mêlée

Médaille de bœuf (filet) beurre maison
Pommes frites
Choix de légumes

Carpaccio d'ananas et son sorbet citron
ou
Truffé au chocolat, crème anglaise et sa glace framboise
ou
Soufflé glacé à l'absinthe
Plat sans entrée + salade, sans dessert Fr. 40.-
Plat avec une entrée à choix, salade + dessert Fr. 60.-
Menu complet Fr. 70.-
Bon appétit!
Merci de réserver votre table !!!
Tél. 032 935 12 58

Saint-Valentin
14, 15 et 16 février 2025
Midi et soir - salle historique
Tartare d'avocat à l'huile de sésame
ou
Ballotine de truite à l'absinthe
Riz sauvage

Entrecôte de bœuf sauce morilles
Galette de pommes de terre
Panier du maraîcher

Mille feuilles des amoureux
Fr. 59.-
Hôtel de la Truite
2149 Champ-du-Moulin
Réservation : 032 855 11 34
contact@la-truite.ch

L'auberge de Noiraigue
Menu Saint-Valentin
Vendredi 14 février le soir, samedi 15 février le soir, dimanche 16 février midi
Coupe de Mauler ou absinthe accompagnée d'amuse-bouche
Gravlax de saumon à la betterave et au gin
Mesclun à l'huile de noix
Ballotine de magret de canard, sauce balsamique
Écrasée de pommes de terre à la truffe
Légumes du marché
Fromages de notre région
Bavarois aux fruits de la passion et son coulis de fruits rouges
Café, mignardises
Menu complet Fr. 75.-
Sans fromages Fr. 70.-
Pour garantir votre table réservez au 032 566 13 60
Prolongez votre Saint-Valentin à l'Auberge de Noiraigue!
Du 14 au 16 février, séjour romantique dans nos chambres confortables avec accès au sauna

Moment gourmand à l'Hôtel de l'Aigle pour la Saint-Valentin
Vendredi 14 février
Menu Coup de Cœur
(servi le soir uniquement)
Coeur fondant de poireaux
Tresse de saumon et de truite

Escalope de veau, sauce au Noilly Prat
Duo de tagliatelles
Fleurs de légumes

Tentation laitière

Cage d'amour chocolatée
Menu complet, eau incluse CHF 69.-
Menu trois plats, eau incluse CHF 59.-
Menu à l'emporter
Deux tartares de buffe, bouquet de salade, pain toasté, beurre et chips Maison
50cl de Pinot Noir des Vins Porret ou 37.5cl de Mauler brut CHF 79.-
Réservation :
hotel-aigle.ch/reservation-table
hôtel restaurant ***
l'Aigle
by goût & région
Grand' Rue 27
2108 Couvet / Val-de-Travers
+41 32 864 90 50
info@gout-region.ch

le Jardin des Fées
atelier floral - Fleurier
Tél. 032 861 52 40
C'est avec plaisir que nous vous proposons des compositions florales pour illuminer **votre Saint-Valentin** et tous les autres jours de l'année.
Afin de vous servir au mieux, pensez à commander vos fleurs ou roses par téléphone au 032 861 52 40
Ouvert
Du lundi au vendredi : 8 h-12 h / 13 h 30-18 h 30
Samedi : 8 h-16 h non-stop
Dimanche : 10 h-12 h
Atelier Floral - Le Jardin des Fées
Place-d'Armes 5 - 2114 Fleurier

Les Mascarons Des problèmes qui s'arrachent !



« Ma vie est faite de tellement de problèmes que je me demande quoi en faire. Ah ben, un spectacle! Et je vais même me faire du fric avec ça! » Rire généralisé dans la salle. Avec cette réplique, le ton du spectacle a vite été donné! Laura Chagnat a proposé une mise en lumière crue de la vie dans son spectacle « Les amis ça s'arrose combien de fois par semaine? » Amis, amour, famille: ces 80 minutes de seule-en-scène ont exploré différentes configurations relationnelles

avec une même question en toile de fond: comment se sentir à la hauteur dans nos relations?

Quand le repas de Noël se mue en Koh Lanta

Les trois représentations au théâtre des Mascarons affichant complet, en fin de semaine passée, cette interrogation doit être passablement partagée dans la société apparemment. Le choix de Laura Chagnat pour faire face à une rupture n'est assurément

pas le bon. L'alcool et les problèmes à la pelle qu'il apporte, tournés joyeusement en dérision par Laura Chagnat, ont largement eu de quoi faire rire la centaine de spectateurs venus à chaque représentation.

Trois représentations aux Mascarons et trois fois complet! C'est le bilan du spectacle au Val-de-Travers

Parler à une plante, ramper, faire le grand écart, chuter dans les coulisses, se retrouver cul nu. Oui, la comédienne a fait tout ça sur scène... ou presque! Dans son monde décalé à elle, une soirée de Noël en famille se transforme en véritable aventure, «digne de Koh Lanta». Et à en juger par les réactions de la salle, le public lui a confié le totem d'immunité et elle n'est pas près d'être éliminée de la scène...

Kevin Vaucher

Mémoire

La solidarité envers les Bourbaki honorée

Samedi dernier, associations de mémoire, autorités politiques et militaires françaises et suisses ont rendu hommage aux soldats de l'armée du général Bourbaki qui avaient déposé les armes, le 1^{er} février 1871 aux Verrières.



Une riche assemblée d'une soixantaine de personnes, dont plusieurs élus politiques français et suisses et représentants des forces armées des deux pays, ainsi que de nombreux membres des diverses associations de mémoire, notamment Le Souvenirs Français, des Amis du Musée de Pontarlier et des Bourbaki Les Verrières, s'est réunie, samedi dernier, au temple des Verrières pour commémorer le 154^e anniversaire de la signature de la convention d'internement en Suisse des soldats de l'armée de l'Est du général Bourbaki.

Cet épisode, l'un des derniers de la guerre de 1870,

constitue une des premières grandes actions humanitaires de la Croix-Rouge et de la Confédération. Un élément fortement rappelé par Christian Mermet, président de l'association Bourbaki Les Verrières, lors de son allocution, en évoquant un «*élan de solidarité et de bienveillance*», qui pourrait être à nouveau nécessaire dans ces temps troublés.

«Premier jalon» de la solidarité suisse

Attaché militaire à l'ambassade de France à Berne, le colonel Sylvain Nogrette a rendu hommage aux soldats «*morts loin de chez eux*» et remercié les autorités

suisses de l'époque d'avoir «*accueilli et soigné*», dans tout le pays, ces 87'000 «Bourbaki». Puis, il a souligné la solidarité qui unit toujours la Suisse et la France, alors que la «*violence et la barbarie*» frappent des civils innocents en Europe, et argué pour que chacun

défende la liberté, notre bien le plus cher.

Enfin, dernier intervenant, Daniel Berger, Bourbaki d'honneur 2025, a rappelé le défi logistique qu'a représenté pour la Suisse de l'époque l'accueil des soldats dont 5000 étaient gravement blessés. Une action qui fut un «premier jalon» de la solidarité et de la neutralité de la Suisse, forgeant sa vocation de nation humanitaire. Trois gerbes ont été déposées, avant l'Appel aux morts et trois coups de canon tirés par les membres de l'association Batterie 14. Une cérémonie côté français au Monument aux morts de la Cluse-et-Mijoux s'était déroulée précédemment.



Gabriel Risold

LETTRES...OUVERTES

Les Néandertaliens, nos ancêtres ?

À propos de l'excellente exposition, Néandertal au Val-de-Travers, organisée à Fleurier à la pension Beauregard par Sandrine Girardier du Musée régional du Val-de-Travers (MRVT) et l'équipe de l'Office de l'archéologie cantonale neuchâteloise, sans oublier la réalisation immersive de Jonathan Droz qui nous permet de pénétrer dans la grotte des Plaines comme si on y était.

Malheureusement, l'exposition ferme le 2 novembre 2025. Et après, où iront nos Néandertaliens? Pour éviter qu'ils ne finissent dans un «Cabinet de curiosités» à Neuchâtel, ne pouvons-nous pas ouvrir une «antenne néandertalienne» au MRVT? D'autant plus que l'un des premiers archéologues à étudier la grotte des Plaines fut un jeune homme de Couvet, Jean-Pierre Jéquier (1937-1967), sans oublier les études préliminaires accomplies par le Club jurassien en 1869.

Ce qui serait certainement une attraction touristique et permettrait aux Vallonniers et Vallonnières de suivre les découvertes (probablement spectaculaires) au fur et à mesure que les travaux avancent.

D'après les recherches des archéologues dans le monde entier, Néandertalien n'était pas la brute sauvage qu'on croyait auparavant, mais un premier homme, familial, socialisé, artistique et même bon cuisinier. Heureusement, puisque nous partageons ses gènes, ce qui fait de lui un de nos premiers ancêtres, n'est-ce pas?

Richard Wilson, Travers

L'herbe n'est pas plus verte sur Vaud

Monsieur Moser, j'ai lu votre dissertation au sujet de l'utilisation des 40 millions versés par la BNS ainsi que vos doléances au sujet de la dégradation du service public dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du 17 janvier dernier, intitulé «Enfin une bonne nouvelle».

Une partie de ce versement bienvenu pourrait également vous servir pour faire le ménage chez vos débiteurs. Lorsque je vois les publications en ligne de votre Office des poursuites, je constate que votre État tarde à se rembourser et à stopper l'hémorragie. Les publications du 7 janvier 2025 révèlent jusqu'à 8 ans d'impayés d'impôts. Ceci additionné d'impayés aux Caisses de compensation AVS, je vous laisse réfléchir aux conséquences pour vos collectivités et institutions.

Avant de songer à la fusion de Vaud avec Neuchâtel, je vous suggère d'investir dans vos services afin de tuer dans l'œuf cette clique de pseudo-entrepreneurs qui empoisonnent l'État. L'herbe n'est pas plus verte sur Vaud, restons vigilants! Bien à vous.

Jean-Blaise Hirschy, Yverdon

Une lettre ouverte est toujours signée

Les lettres ouvertes occupent une place particulière dans le débat public. Adressées à une personnalité ou à une institution, elles sont publiées dans les médias afin d'interpeller l'opinion et susciter une réaction. Mais pour qu'elles aient une légitimité, elles doivent être obligatoirement signées.

Cette exigence repose sur un principe fondamental: l'engagement. En signant une lettre ouverte, son auteur assume publiquement ses propos et en revendique la responsabilité. Une lettre anonyme, en revanche, perdrait toute crédibilité, car le lecteur ne pourrait en vérifier la source ni en mesurer le sérieux.

De plus, une lettre ouverte signée garantit la transparence du débat démocratique. Elle permet de situer l'auteur dans le contexte de la discussion et d'évaluer la pertinence de son point de vue. Qu'il s'agisse d'un citoyen, d'un intellectuel ou d'un collectif, la signature donne du poids au message et lui confère une véritable valeur d'expression publique.

En somme, une lettre ouverte engage, interpelle et éclaire le débat. Mais pour être entendue et respectée, elle doit toujours être signée.

La rédaction

**LETTRES OUVERTES:
MAXIMUM 2500 SIGNES**

DES EMPILAGES DE BOIS AVEC DES BUTS BIEN DIFFÉRENTS

Voilà deux spécialités des paysages de notre région qui suscitent quelques questions.

Certains ont relevé les très nombreux tas de bois qui bordent nos routes et nos chemins. Ils sont parfois composés de beaux troncs, bien ébranchés et parfois de troncs à la finition moins soignée. Les premiers sont en attente du camion qui les mènera à la scierie qui les a achetés. Leur avenir est fait de palettes, de charpente ou de façades.

Les deuxièmes sont des empilages des cimes destinées au déchetage pour la chaufferie du réseau de chauffage à distance de Couvet notamment. La localisation et la composition de ces tas sont précisément répertoriées (type d'essence, qualité, volume total) et leur enlèvement ou leur utilisation pour le réseau de chauffage se fait en fonction des besoins. Une saison de chauffe à Couvet consomme 16'000 m³ de bois déchiqueté et pour planifier correctement la disponibilité de ces ressources, environ 10'000 m³ de bois sont stockés dans nos forêts, prêts à être enlevés et déchiquetés à la demande, juste avant de rejoindre le silo de 500 m³ de la chaufferie. À noter que la quantité des tas a augmenté ces dernières années du fait des coupes de bois imposées par l'état sanitaire dégradé des forêts. Le changement climatique a notamment affaibli les arbres du fait des sécheresses et des bostryches qui ont pu pulluler et fait sécher les arbres.

Deuxième particularité, les « exclos », comme les spécialistes les nomment, sont aussi des empilages de bois, mais avec une forme et un usage bien spéciaux. Si un enclos est destiné à garder des bêtes dans un périmètre donné, les « exclos » sont destinés à exclure les bêtes de certains périmètres. Ces empilages de troncs de 5 m sur 5 empêchent les chevreuils, les vaches ou les cerfs de venir se délecter des jeunes pousses d'arbres. Le but est d'assurer que de nouveaux arbres pourront grandir et pérenniser ces pâturages boisés typiques. Ils sont généralement mis en place après des coupes pour préserver le paysage et la biodiversité. •

EXEMPLE D'UN EXCLOS



(5/25)

SOUILLURES CANINES

Selon la formule consacrée, le chien est le meilleur ami de l'homme. En retour, ce dernier a la responsabilité de s'en occuper, de le nourrir, de le soigner mais aussi de l'éduquer. Les animaux ayant leur propre conception de la vie en communauté (et nous ne pouvons pas leur en vouloir...), il appartient donc aux détenteurs de chiens de respecter certaines limites et de faire en sorte que nos fidèles compagnons à quatre pattes ne souillent pas le domaine public et privé ou ne courent pas après les promeneurs, les cyclistes ou les enfants.

Concernant les souillures, le Conseil communal déplore l'attitude de certains propriétaires qui laissent leur chien se soulager dans les parcs et les jardins publics, dans les pâturages et les cultures ou simplement sur les trottoirs et les routes alors que de nombreuses caninettes équipées de sachets en plastique sont mises à disposition sur tout le territoire de la commune. Comme il n'est malheureusement pas rare de marcher dans une crotte au détour d'un chemin ou en traversant un espace vert, nous nous permettons de rappeler que les déjections canines contiennent de très nombreux parasites qui représentent un risque d'infection grave, pour les humains mais aussi pour les bovins.

Pour mémoire, les chiens doivent être tenus en laisse dans la zone d'urbanisation de la commune, dans les jardins publics et les terrains de sport communaux, aux abords immédiats des écoles et des crèches ainsi que dans les cimetières. Ils doivent également être tenus en laisse en forêt du 15 avril au 30 juin. En dehors de ces lieux, Médor et consorts peuvent s'ébattre librement à la condition que leurs détenteurs puissent être en mesure de les maîtriser à tout moment par la voix ou le geste.

Les chiens qui courent derrière les cyclistes ou les joggeurs représentent un danger (même si nombre de propriétaires assurent que leur « chien n'a jamais mordu ») ; ils doivent dès lors être tenus en laisse aussi longtemps et souvent que possible. •

LES BATTERIES AU LITHIUM-ION - DES DÉCHETS À RISQUE !

Mal triées ou endommagées, les batteries au lithium-ion chauffent et s'enflamment. Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies, en particulier dans les installations de gestion de déchets, et avoir de graves répercussions sur l'environnement, la santé et les biens. Les performances des piles et accumulateurs – et surtout celles des batteries lithium-ion – entraînent une augmentation rapide de la quantité de ces déchets chimiques en circulation et en fin de vie.

Les batteries lithium-ion sont partout : dans les jouets, appareils, vêtements, puffs jetables, etc. !

Tous les commerces, du grand distributeur au kiosque, doivent reprendre gratuitement les piles, batteries, déchets électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment ou on peut aussi les déposer en déchetterie surveillée.

(Source: OECV/déchets/guide). •

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Fleurier – Rue de la Raisse	24.02.25	DP31	Agrandissement Parking du terrain de foot
Fleurier – Grand'Rue 29A	24.02.25	2040	Ouvertures en façades pour une pompe à chaleur intérieure
Couvet – Rue du Bourgeau 6	24.02.25	1479	Installation d'une pompe à chaleur
Les Bayards – Le Petit Bayard 143	24.02.25	3005	Mise en conformité d'un cabanon pour 2 cochons (déplacement)
Couvet – Grand-Rue 11	24.02.25	2535	Démolition et reconstruction d'un cabanon (mise en conformité)
Noiraigue – La Mercière 4	24.02.25	1013	Transformation et assainissement de la villa
Noiraigue – Rue de l'Areuse 14	24.02.25	1218	Mise en conformité du facteur de correction (sans modification du site)



ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours les postes suivants :

- garde-bains à 50% (CDD du 1^{er} mai au 30 septembre 2025)
- garde-bains auxiliaires (CDD du 17 mai au 7 septembre 2025)
- patrouilleur-euse scolaire pour le village de Travers

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

LES FILMS

au cinéma du Val-de-Travers

God save the Tuche

De Jean-Paul Rouve, comédie, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau...

Les Tuche mènent à nouveau une vie paisible à Bouzolles. Mais lorsque le petit-fils de Jeff et Cathy est sélectionné pour un stage de football à Londres, c'est l'occasion rêvée pour toute la famille d'aller découvrir l'Angleterre et de rencontrer la famille royale. Entre chocs culturels et maladroites, les Tuche se retrouvent plongés au cœur de la royauté anglaise, qui n'est pas près d'oublier leur séjour !



Un parfait inconnu

De James Mangold, biopic, drame, musical, avec Timothée Chalamet, Edward Norton, Elle Fanning...

New York, début des années 60. Au cœur de l'effervescente scène musicale et culturelle de l'époque, un énigmatique jeune homme de 19 ans arrive dans le West Village depuis son Minnesota natal, avec sa guitare et un talent hors norme qui changeront à jamais le cours de la musique américaine. Alors qu'il noue d'intimes relations durant son ascension vers la gloire, il finit par se sentir étouffé par le mouvement folk et, refusant d'être mis dans une case, fait un choix controversé qui aura des répercussions à l'échelle mondiale...



Paddington au Pérou

De Dougal Wilson, aventure, comédie, famille, avec Guillaume Gallienne, Ben Whishaw, Hugh Bonneville...

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.



Les contes d'Hoffmann

De Damiano Michieletto, comédie musicale, opéra, avec Juan Diego Flórez, Alex Esposito, Olga Pudova...

Opéra filmé au Royal Ballet and Opera et diffusé dans les conditions du direct le 15 janvier 2025 à 19h45. Quatre femmes: quatre histoires d'amour étranges. Juan Diego Flórez est à la tête d'une formidable distribution dans l'opéra fantastique d'Offenbach.



Plaît-il ?

Si on vous dit Supercalifragilisticexpialidocious ou Salagadou-lamenchikabou-labibidibobidibou, vous avez sans aucun doute la réf.

Saperlipopette ou schmilblick vous rappellent probablement quelque chose. En revanche, vous aurez bien besoin de musiciens pour comprendre Dododododolaaamisolfamidoreéemido et Sirélasol-farémiré-dofasol-siisolfasolsiisolfasol.

HARMONIE MÔTIERS

L'Harmonie de Môtiers, sous la direction experte d'Enrico Zapparrata, se fera un plaisir de décoder pour vous les créations colorées de compositeurs variés.

Samedis 8 et 15 février, 20h15 à la salle des spectacles de Môtiers.

Comm.

Les catholiques en fête

La paroisse de l'Eau-Vive du Val-de-Travers organise sa kermesse ce samedi 8 février, de 9h à 17h à la Fleurisia, à Fleurier.

Au programme: musique avec l'Écho de Belle-Roche et la fanfare L'Union instrumentale de Fleurier, repas, stands de pâtisseries, brocante, habits de seconde main, grimages, tombola et loto, tout cela dans la bonne humeur!

Le 1^{er} janvier 2024, les paroisses catholiques de Travers-Couvet et Fleurier ont fusionné pour donner naissance à la paroisse de l'Eau-Vive du Val-de-Travers. Cette kermesse est la toute première depuis la fusion. Le comité d'organisation se réjouit d'accueillir un grand nombre de personnes de tout le Vallon et de plus loin encore!

Venez passer un petit moment convivial à la Fleurisia!

Comm.

Parlement des jeunes du Val-de-Travers

Une soirée de présentation de « bon augure »

Samedi dernier, le Parlement des jeunes du Val-de-Travers organisait sa soirée de présentation, à Fleurier, mêlant moments de convivialité et séance d'information plus formelle. Premier bilan de celle-ci, avec Neven Mairy, son président.

Le tout nouveau Parlement des jeunes du Val-de-Travers (PJVDt) se présentait à la jeunesse et au public, samedi soir à la salle du Grenier à Fleurier. Un premier événement pour la jeune institution, après sa séance de constitution fin novembre dernier, qui souhaitait accueillir les visiteurs dans un esprit convivial. Au programme, une première partie où chacun était invité à participer à des jeux de société, puis un apéritif, le tout entrecoupé d'une partie informative sur le fonctionnement et les objectifs du PJVDt.

En début de semaine, son président, Neven Mairy se dit « très content » de l'affluence de la soirée. « Il y a eu environ deux douzaines de jeunes, donc une trentaine de personnes avec les parents présents », indique-t-il, en notant qu'il était compliqué pour son comité d'estimer préalablement un nombre de visiteurs. Le président du PJVDt relève une belle ambiance lors de l'ensemble de la soirée. « L'apéro a vraiment permis d'échanger entre tous », note-t-il. Si pour l'heure, l'objectif de cette rencontre était d'informer, Neven Mairy souligne que le tableau à disposition, où tout un chacun pouvait mettre une idée sur un post-it, a bien rempli sa fonction.

Trois thèmes d'idées ressortent

Selon le président du PJVDt, des propositions notoires se rejoignent sur les thématiques de mobilité, de divertissement et du sport pour les jeunes. « Des transports publics nocturnes sont un élément qui est revenu

plusieurs fois », indique Neven Mairy, en rappelant que le projet des Noc-tambus émanait du Parlement des jeunes de Neuchâtel. Si le jeune homme de 18 ans est conscient que le PJVDt ne pourra pas tout révolutionner, il estime que la nouvelle institution, constituée en association, sera utile pour transmettre les points de vue spécifiques de la jeunesse et les faire remonter aux autorités politiques.

Plus généralement, Neven Mairy juge de « bon augure » de voir une vingtaine de jeunes du Val-de-Travers motivés à participer à ce parlement. « Nous sommes allés observer le fonctionnement du Parlement des jeunes de Neuchâtel », ajoute-t-il. « On nous a dit qu'il y avait environ une vingtaine de personnes aux séances. Si au Val-de-Travers nous pouvons en avoir vingt dès le début, cela serait un super signe ».

Avec le budget alloué par les autorités, Neven Mairy pense que le PJVDt pourra réfléchir rapidement sur différentes idées. « Notamment sur les possibilités de loisirs de la jeunesse », précise-t-il. Ce dernier est persuadé que dès que des idées et des projets issus du PJVDt seront concrétisés ou auront eu un impact communal, cela servira à la publicité de la jeune institution et intéressera plus de jeunes du Vallon.

Prochaine étape du PJVDt: son assemblée générale fixée au 19 février prochain.

Gabriel Risold

U3A

Scènes d'intérieur de Jan Vermeer à Edward Hopper : peindre le bonheur

Mercredi 12 février à 14h30 au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Sylvain Malfroy, historien de l'art et de l'architecture, ancien professeur à l'EPFL et aux HES de Neuchâtel, Fribourg et Winterthur.

Les expositions dédiées à Jan Vermeer ou Edward Hopper suscitent régulièrement l'engouement populaire. Comment expliquer pareille séduction? L'hypothèse la plus évidente postule que ces œuvres font tout simplement du bien, sans pour autant tomber dans le kitch. On se souvient à ce propos de la boutade de Gauguin à propos de Cézanne: « Rien ne ressemble plus à une croûte qu'un chef-d'œuvre! » Le genre pictural de la scène d'intérieur, qui varie inlassablement le

contraste du mur et de la fenêtre, de l'ici et de l'ailleurs, du confort domestique et de la nostalgie, nous servira de guide pour amorcer une méditation esthétique sur le bonheur de peindre et la représentation du bonheur.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.

Calendrier des manifs

2025

- 7-9 COUVET La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers
- 8 MÔTIERS concert annuel, org. fanfare l'Harmonie
- 8 FLEURIER kermesse, org. paroisse catholique
- 8 TRAVERS soirée annuelle de gymnastique, org. FSG
- 14 NEUCHÂTEL The Beatles Factory, org. société d'émulation
- 14-16 COUVET La Vouivre, conte musical de Steve Muriset, org. centre culturel du Val-de-Travers
- 15 MÔTIERS concert annuel, org. fanfare l'Harmonie

MARS

- 8-9 LE LANDERON expo Lego, org. Entre 2 Briques
- 9 COUVET Festival de la Chapelle, hautbois-piano
- 15 FLEURIER concert du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers

- 15 TRAVERS concert annuel, org. fanfare La Persévérante
 - 16 COUVET Festival de la Chapelle, 2^e concert
 - 16 MÔTIERS concert du Brass Band du Saut du Doubs
 - 16 LES VERRIÈRES dîner musical, org. amicale de l'Écho de la Frontière
 - 19 NEUCHÂTEL le fabuleux fablier de Jean-François Zygel, org. société d'émulation
 - 22 LES BAYARDS soirée des accordéonistes
 - 23 COUVET Festival de la Chapelle, Sylviane Deferne, piano
 - 27 NEUCHÂTEL Body concert, org. société d'émulation
 - 29 FLEURIER match au loto, org. Un P'tit Plus
 - 29 NOIRAIGUE concert, org. fanfare l'Espérance
 - 30 COUVET Festival de la Chapelle, Geneva Brass
- ### AVRIL
- 4-6 FLEURIER Carnavallon remonte le temps
 - 5 FLEURIER vente de gaufres, org. Nantibatingou

- 12 LES VERRIÈRES concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière
 - 26 COUVET concert en commun, org. fanfares l'Union Saint-Sulpice et La Persévérante Travers
 - 26 FLEURIER vid'armoires de printemps, org. Nantibatingou
- ### MAI
- 2-11 FLEURIER Comptoir neuchâtelois, Centre de sports de glace
 - 10 FLEURIER dépistage gratuit du diabète, org. Lions-club du Val-de-Travers
 - 11 MÔTIERS-BOVERESSE fête des Mères, org. fanfare l'Harmonie
 - 11 COUVET concert bébé, org. Évasions musicales
 - 17 FLEURIER concert de printemps, org. Areusia-Aurore
 - 23-25 FLEURIER AR Mood Festival
- ### JUIN
- 1 BUTTES Abbaye
 - 6-8 COUVET 30^e Swiss Canyon Trail

Les Verrières

Une usine de 5600 m² va s'implanter sur le terrain de foot

La commune des Verrières va vers le beau (ou le Baud, c'est selon)! Alors que l'entreprise Baud est en train de doubler sa surface et son nombre d'employés, une nouvelle usine va prendre racine en lieu et place du terrain de foot inutilisé du village. Plus encore que les 20 à 25 emplois qui seront créés, les retombées financières s'annoncent intéressantes. On fait le tour de la question avec le conseiller communal Daniel Galster.

Aux Verrières, les comptes retrouvent petit à petit l'équilibre, après quelques années légèrement déficitaires. « On prévoit un budget dans les chiffres noirs pour 2025 », avance Daniel Galster et sa dizaine d'années cumulées d'expérience au sein de l'exécutif. « La dynamique est bonne mais nous restons sur nos gardes. Une mauvaise surprise est toujours possible », jouet-il d'abord la prudence. Il est vrai qu'il y a quelques années, un contribuable avait versé quelque 200'000 francs « de trop » à la Commune et il avait fallu les ressortir de la caisse villageoise. Aïe!



C'est sur cette surface, encore marquée par les vestiges de Blue Star, que Néo Spark va prochainement s'implanter.

Néo Spark est déjà connu au Vallon

Aujourd'hui, nous sommes bien loin de cette situation puisque les bonnes nouvelles se succèdent. L'agrandissement en cours de l'entreprise Baud va dans le sens souhaité par la commune qui rappelle que de grands espaces sont encore à bâtir au-dessus de la gare. L'implantation à venir d'une nouvelle usine de 5600 m² ouvre la voie à un développement industriel futur. Pour l'heure, c'est Néo Spark qui s'apprête à faire son entrée sur le terrain. « Cette entreprise est déjà présente à Couvet, au Pré-Jorat 18. C'est la maison-fille de Micro Érosion,

basé à Pontarlier. Elle est active dans l'usinage de petites pièces, aussi bien utilisées dans le spatial que le médical ainsi que le monde de la bijouterie. » Néo Spark se sentait un peu à l'étroit à Couvet et cherchait un terrain à bâtir. Un coup de fil au bureau communal des Verrières et l'opération était lancée.

L'impôt frontalier rapporte 200'000 francs par année

« L'emplacement du terrain de foot était idéal, notamment en raison de sa proximité avec la frontière. » Daniel Galster ne s'en cache pas, il y a fort à parier que les 20 à 25 emplois créés

seront majoritairement occupés par des frontaliers mais la Commune y trouvera aussi son compte d'après ses calculs: « L'impôt frontalier nous a rapporté 200'000 francs l'année dernière. Avec ces emplois, il va encore augmenter. » Et comme il s'agit principalement d'ingénieurs, les salaires seront intéressants et donc l'impôt prélevé le sera aussi! Autre bienfait de cette implantation, les frontaliers s'arrêteront avant le Bas-Vallon et ils n'engorgeront donc pas les routes lors des heures de pointe. Un autre avantage indirect en découlera pour la population: « La route située le long des lignes de chemin de fer sera

agrandie et entièrement refaite pour supporter le passage de poids lourds notamment. » Une partie du produit de la vente sera investie dans la création d'un terrain multisport dont le coût devrait avoisiner les 120'000 francs (lire encadré).

Début des travaux en 2026?

Bien qu'il ait été mûri pendant quelques années par les dirigeants de Néo Spark, le projet concret est encore à ses prémices. « Pour le moment, il est prévu que l'usine occupe les trois quarts du terrain de foot avec déjà dans l'idée d'un développement dans le futur. » L'usine en elle-même se déploiera sur deux

étages: l'un réservé à la production et l'autre aux bureaux. Son élaboration devrait débuter en 2026. Pour se faire, il y a fort à parier que le plan d'aménagement local devra faire l'objet d'une dérogation. « Un nouveau plan d'aménagement est en étude. Le terrain de foot des Verrières y sera considéré comme une zone industrielle. Pour l'heure, il est encore considéré comme zone de sport. Je ne pense pas que cela changera d'ici au début des travaux malheureusement », détaille Daniel Galster. Contrairement au permis de construire, un changement d'affectation ne peut pas faire l'objet d'une opposition. Une bonne nouvelle de plus pour la Commune qui a un sourire que l'on espère contagieux.

Un terrain multisport comme condition de vente

Le terrain de foot des Verrières était propriété de Blue Star jusqu'en 2018. Moment choisi par le club pour en faire don à la commune. « Nous l'avons évidemment accepté, tout comme l'unique condition qui allait avec. Blue Star nous a demandé de créer un terrain multisport le jour où nous vendrions la parcelle. Nous respecterons cet engagement en construisant le terrain multisport derrière l'école. L'endroit est idéal car il est situé loin de la route et permettra des synergies avec les élèves du village ainsi qu'avec les enfants de la gym », précise le conseiller communal Daniel Galster.

Kevin Vaucher

Environnement

Comment soigne-t-on le vénérable tilleul butteran ?

Son envergure, ses grosses branches et sa mousse qui pleure sur chacune de ses longues branches tordues font de lui une figure dont on se souvient. Cela fait aussi de lui un arbre de la catégorie des « vénérables ». Le tilleul de Longeague, aussi appelé tilleul charpentier, accueille tous les jours les visiteurs qui arrivent à Buttes depuis Sainte-Croix. Pour que le « vieux monsieur » garde sa flamboyance, malgré ses 150 à 200 ans, un accompagnement de vie particulier lui est assigné depuis une vingtaine d'années. Ouvrons son carnet des soins ensemble!



Le tilleul charpentier s'impose à vous dès l'entrée au Val-de-Travers, côté Sainte-Croix.

L'accompagnement des arbres d'agrément a un nom: l'arborisme! « Nous ne sommes ni paysagistes ni forestiers! Nous intervenons en zone urbaine pour prendre soin des arbres qui se trouvent hors de leur milieu naturel. Notre rôle est qu'ils se développent comme s'ils étaient en pleine

forêt », pose Thibaut Leuba. Avec son frère Jonathan, ils sont à la tête de l'une des 18 entreprises romandes membres de l'association suisse des soins aux arbres. « Ce métier est apparu il y a 30 à 40 ans dans notre pays. Il a été de pair avec une prise de conscience du rôle des arbres en

ville. » Régulation de la température, création de zones d'ombrage, évapotranspiration, bienfaits psychiques (couleur, chant des oiseaux,...) la liste de leurs fonctions est longue!

L'arbre ne cesse de grandir contrairement à une personne âgée

« Nous, nous avons été sensibilisés très tôt à l'importance de la nature. Notre amour s'est encore renforcé en voyant les arboristes-grimpeurs monter aux arbres pour en prendre soin. » Il faut dire que leur papa Cédric, Fleurisan de son état, a montré l'exemple de longues années. C'est lui le premier homme de la famille à avoir été sur la route du vénérable tilleul charpentier. En 2006, un haubanage a été installé pour l'aider à supporter ses nombreuses branches, devenues trop lourdes. « Un haubanage est un système de câblages installé dans la couronne du tilleul. Il permet d'éviter la rupture de ses axes en le soulageant des pressions trop fortes à différents endroits des branches. » En résumé, c'est comme les cannes pour une personne âgée.

Cela offre un appui supplémentaire indispensable pour supporter son grand âge. Seulement, cela n'arrête pas son développement. Un arbre continue de grandir même lorsqu'il atteint 150 ou 200 ans. Il faut donc ajuster le système de câblages de temps en temps.



Un système de cordes et de câblages est nécessaire pour le soulager et l'accompagner dans son développement.

Le soulager du poids de ses années grâce au haubanage

C'est ce qui a été fait avec « Monsieur Charpentier » en 2019 et en ce début d'année 2025. « Son propriétaire – la Commune de Val-de-Travers – sou-

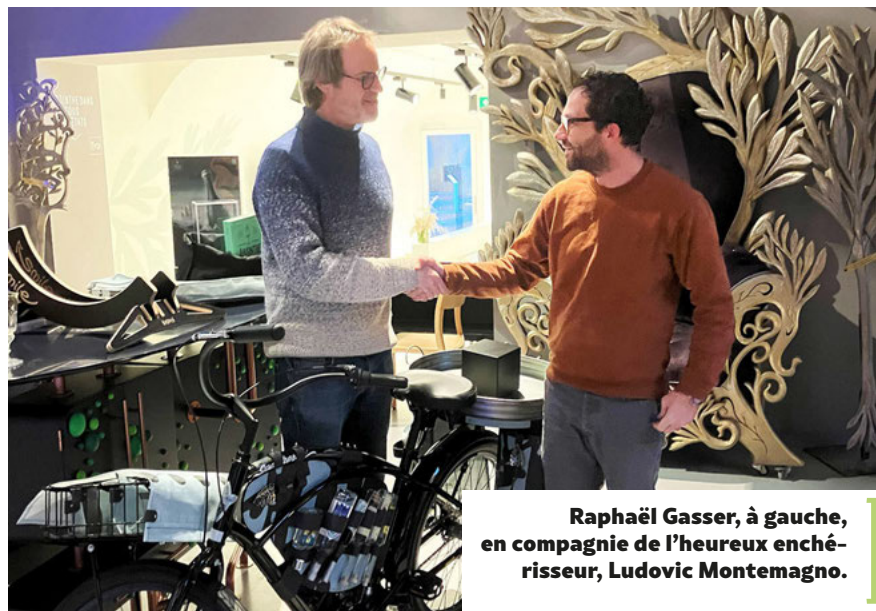
haite prolonger sa durée de vie au maximum et nous y veillons », poursuit Thibaut Leuba. « Jamais ce tilleul n'aurait atteint cet âge dans cet état si nous n'étions pas intervenus pour l'accompagner. » De quoi le soulager du poids de ses années en quelque sorte. Cette pratique se fait également chez des clients privés et des entreprises qui ont des arbres dont le bois mort menace de tomber sur la voie publique. Souvent, la récompense des arboristes-grimpeurs se trouve une fois qu'ils se sont hissés tout en haut de leurs « patients »: « La vue sur la plaine, sur la ville ou simplement sur la nature est souvent magnifique. Et dans le cas du vénérable tilleul de Longeague, voir cette masse fière et vigoureuse est aussi une énorme satisfaction lorsqu'on y passe devant. On se croirait un peu dans la forêt de Fangorn, de l'univers du Seigneur des Anneaux ». Et au final, ce n'est pas le « vénérable » qui se courbe mais ceux qui passent devant lui qui s'inclinent devant sa splendeur...

Kevin Vaucher

Maison de l'Absinthe

Le Vél'Absinthe a été remis à son heureux acquéreur

Élément du dixième anniversaire de la Maison de l'absinthe en juin dernier, le Vél'Absinthe, créé par la designeuse Léa Parmigiani, était vendu aux enchères jusqu'à la fin 2024. Jeudi 30 janvier dernier, l'heureux acquéreur est venu chercher cet objet de collection à la Maison de l'absinthe à Môtiers.



Raphaël Gasser, à gauche, en compagnie de l'heureux enchérisseur, Ludovic Montemagno.

En juin dernier, il était un des objets spéciaux créés spécialement pour le dixième anniversaire de la Maison de l'Absinthe (MABS) et probablement le plus incroyable: le Vél'Absinthe. Cette création unique et «collector»

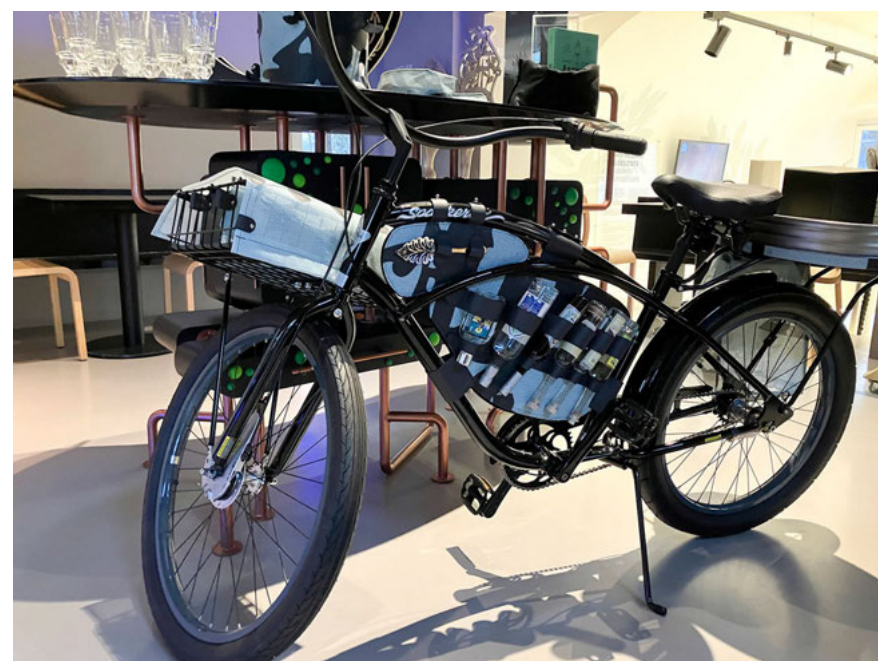
de la MABS et de l'Atelier Léa Parmigiani à Fleurier «customisait» un vélo Beach Cruiser en véritable bar à absinthe sur deux roues. «*Mon prédécesseur, Yann Klausner, avait eu cette idée et lancé les enchères en*

juin», relève le nouveau directeur de la MABS, Raphaël Gasser, qui, avec son équipe, a relancé quelque peu la publicité de ces enchères, durant l'automne, sur les réseaux sociaux.

Ces enchères se sont clôturées au 31 décembre dernier. «*Il y a eu plusieurs dizaines d'enchérisseurs, principalement de la région et du canton, mais aussi des personnes de Suisse alémanique*», nous indique Raphaël Gasser, en ajoutant que globalement les gens ont joué le jeu. Toutefois, le directeur de la MABS aurait souhaité un peu plus d'enchérisseurs.

Vélo «tout compris» pour l'absinthe

Le vélo customisé avec style est véritablement unique. En plus de



supports pour douze petites bouteilles d'absinthe (fournies avec à la remise) le long des flancs, ce Vél'Absinthe a tout pour l'apéritif entre amis: un panier à l'avant pour douze verres à absinthe, un plateau à l'arrière pour accueillir une fontaine, des places pour fixer les cuillères et évidemment deux sacoches, dont une qui est une glacière. Et de plus, tous les éléments en toile ont été réalisés avec des parties des bâches qui recouvraient l'ancien hôtel de district durant les travaux de rénovation.

L'heureux enchérisseur, qui a remporté cette vente, est un habitant de Saint-Blaise, sur le Littoral, Ludovic Montemagno. «*Je ne suis pas un passionné, mais j'adore l'absinthe*», a-t-il confié en recevant

son bien des mains du directeur de la MABS.

Ce vélo tient plutôt d'objet de collection, presque une œuvre d'art.

Raphaël Gasser

En découvrant son Vél'Absinthe, le gagnant a remarqué avec joie toutes les subtilités de celui-ci et germaient déjà probablement dans sa tête de futures idées pour le mettre en valeur. Sans articuler de montant exact, Raphaël Gasser indique que ces enchères se sont jouées un peu en dessous des 3000 francs. «*Cela nous permet de dégager un petit bénéfice*», admet ce dernier.

Chasseron-Buttes

Une première fois réussie!

Attention mesdames et messieurs, ça va commencer! C'est ce que nous pouvions entendre dimanche matin, vers 7h20, à la radio RTN. Direction Buttes et le parking de La Robella où le départ du tout premier trail des horlogers était donné 40 minutes plus tard! La descente Chasseron-Buttes et le Trophée du Chasseron n'ont pas pu avoir lieu mais une cinquantaine de participants ont pris part à cette première historique.



Top départ! Le moment exact de la première fois du trail des horlogers!

Il régnait une ambiance particulière dans les rues de Buttes en ce dimanche 2 février. Le brouillard et le froid étaient mêlés au fumet excitant de la première fois! Faute de neige en quantité suffisante, les organisateurs ont été contraints de changer leur ski d'épaule. En plan B, ils ont ainsi proposé ce parcours de trail d'environ 6 kilomètres et de 600 mètres de dénivelé. «*Les choses se sont accélérées dans les dernières heures. Le parcours a été balisé hier (samedi) seulement*», détaille

Thierry Schlaeppli, du comité de l'événement.

Avec Marc Lauenstein, Eric Sivignon et Frédéric Mairy

Lors de ce balisage, le président Guillaume Mairy était aussi de la partie, en... peau de phoque. Y a-t-il cru jusqu'au bout? «*Franchement, l'enneigement au Crêt de la Neige était assez conséquent. Je me suis mis à me dire que nous aurions pu maintenir le ski-alpinisme à un moment donné. Mais quand j'ai découvert*

l'état de la descente, gorgée de cailloux, je suis vite revenu à la réalité.» Dimanche, c'est donc bel et bien à pied et en baskets que la cinquantaine de participants sont partis à l'assaut du haut de la station. Parmi eux, on trouvait notamment l'orienteur de haut niveau Marc Lauenstein (2^e, 41'12), le conseiller communal Eric Sivignon (16^e, 52'34) et le conseiller d'État Frédéric Mairy (36^e, 1h08). Attaché à sa région, l'homme d'État ne pouvait pas manquer ce moment historique pour Chasseron-Buttes. Même le froid ne l'aura pas fait abdiquer: «*Je déteste toujours autant le froid mais je tenais à être là. Et je suis bien équipé*», lançait-il à l'heure de l'échauffement, les mains chaudement enveloppées dans des moufles de sport antifroid.

Trail: le plan B deviendra-t-il un «plan A bis»?

Le thermomètre affichait un bon 0 degré! Zéro, comme

le nombre d'éditions du trail des horlogers avant ce jour. Justement, le départ va bientôt être donné. «*Cinq minutes, deux minutes, trente secondes, dix secondes*», s'époumona successivement le président de l'événement, pistolet en main. «*C'est la première fois que je tiens un tel objet*», rassurait-il son monde avant de tonner le coup de délivrance du départ. Le premier traileur est arrivé sous l'arche d'arrivée 40

minutes et 59 secondes plus tard. On s'attendait à voir Marc Lauenstein mais il a été battu de 13 secondes par Mirko Ratano. Le coureur du CEP Cortaillod agit habituellement les étapes du BCN Tour aux avant-postes. La Vallonnière Amélie De Marzo termine deuxième meilleure femme (12^e, 50'34). Au moment de tirer le bilan de cette première fois réussie, Guillaume Mairy évoquait l'idée de maintenir le

trail dans le futur: «*Le plan B pourrait devenir un plan A ou un plan A bis.*» Comprenez par là que la descente et le ski-alpinisme pourraient se voir déborder sur la gauche par le trail des horlogers dont le départ serait alors décalé par rapport à celui du Trophée du Chasseron. Mais c'est de la musique d'avenir, il faut toujours savoir profiter d'une première fois...

Kevin Vaucher

Le fait de course : 13 secondes! C'est l'écart qui sépare le vainqueur Mirko Ratano de son dauphin Marc Lauenstein



Plusieurs figures vallonières comme Amélie De Marzo et David Hamel, en plein échange sur le profil des parcours, avaient mis leur réveil dimanche matin.

Résultats des Vallonières

Juniors filles (2 classées): 2. Mathilde Merlin, Fleurier, 1h22. **Élites femmes (4):** 1. Amélie De Marzo, Fleurier, 50'34 – 2. Tiphaine Huguenin, Les Bayards, 54'05 – 4. Lolita Roth, Couvet, 1h07. **Masters femmes (4):** 1. Laura Geiser, Les Verrières, 1h03 – 2. Anne-Laurence Sittaro, Val-de-Travers, 1h16 – 3. Delphine Dumas, Fleurier, 1h18 – 4. Gyslaine Merlin, Fleurier, 1h22.

Juniors garçons (3 classés): 1. Gaëtan Zehnder, Couvet, 53'37 – 3. Oskar Torresani, Buttes, 1h10. **Élites hommes (16):** 4. Gregory Huguenin, Val-de-Travers, 46'18 – 9. Thibault Zehnder, Couvet, 52'07 – 12. Jonathan Kocher, Buttes, 52'57. **Masters hommes (10):** 2. Eric Schopfer, Môtiers, 47'34 – 4. Eric Sivignon, Môtiers, 52'34 – 5. Jeremie Blaser, Fleurier, 53'02 – 6. David Hamel, Môtiers, 55'04 – 8. Stecy Kocher, Val-de-Travers, 56'30 – 9. Stéphane Pittet, Couvet, 57'41 – 10. Frédéric Mairy, Couvet, 1h08. **Vétérans hommes (3):** 2. José Reis, Buttes, 1h21'06 – 3. Thierry Dumas, Val-de-Travers, 1h21'12.

Petits-Clos, Fleurier

Portes ouvertes des nouveaux appartements avec encadrement

Une première! À Fleurier, des appartements avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS/AI sont désormais ouverts à la location. Une journée portes ouvertes, organisée le 10 février prochain, permettra de visiter plusieurs appartements témoins.

Le lundi 10 février 2025, de 14h à 17h30, les deux immeubles nouvellement construits à la rue des Petits-Clos à Fleurier, appartenant à la Caisse de pensions du Canton de Neuchâtel (CPCN), ouvriront leurs portes à la population. L'occasion de découvrir des appartements avec encadrement spécialement adaptés pour les seniors et les personnes à mobilité réduite. Les visiteurs seront également informés sur les prestations d'encadrement. Une partie officielle, qui permettra la remise du label AE (appartements avec encadrement), se tiendra à 15h en présence du conseiller d'État Frédéric Mairy, des représentants de la commune, ainsi que de la direction du site.

D'origine purement privée, ce projet propose 34 appartements avec enca-



Synthèse des nouveaux bâtiments.

drement en location. Il bénéficie du label AE délivré aux projets remplissant les objectifs définis par le Canton de Neuchâtel en lien avec plusieurs politiques publiques. La plupart de ces logements proposent des loyers compatibles avec les exigences des prestations complémentaires AVS et AI.

Ces appartements disposent d'une salle commune, d'un atelier et de prestations d'encadrement. Ils sont situés tout proche d'un arrêt de bus, les occupants pourront ainsi bénéficier des commodités du centre de Fleurier.

L'objectif du canton est de créer 1800 appartements de ce type dans le canton d'ici à 2030 (www.petitclos.ch).

Comm.

Association cantonale des musiques neuchâteloises

Musiciens vallonniers honorés

Dimanche passé, à la Fleurisia de Fleurier, a eu lieu l'assemblée annuelle de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN), organisée par l'Union instrumentale.

À cette occasion, des musiciens vallonniers ont été honorés, soit:

Yves-Eric Mayor de l'Harmonie de Môtiers, comme jubilaire cantonal pour 25 ans de musique

Michaël Berset de l'Union instrumentale de Fleurier, comme jubilaire fédéral pour 35 ans de musique

Nelly Muller de l'Harmonie de Môtiers, comme jubilaire internationale pour 60 ans de musique

Stéphanie Habegger de l'Union instrumentale de Fleurier, comme jubilaire fédérale pour 35 ans de musique

Erwin Flück et Valérie Jutzeler Perrin, tous deux de La Persévérante de Travers, comme jubilaires fédéraux pour 35 ans de musique

Ces musiciens sont entourés, sur la photo, par les porte-bannières de l'ASM (Association suisse des musiques) et de l'ACMN.



Chapelle aux Concerts EVELLES révèle les merveilles contemporaines!

L'ensemble vocal féminin EVELLES a livré ses « Contemplations contemporaines », dimanche, à la Chapelle aux Concerts à Couvet. Créé en 2011, il s'attelle à jouer avec la musique et ses nuances, en privilégiant les chants profanes et sacrés, souvent a cappella. Sa directrice, Anne Rémond, apprécie les rencontres et les émotions que permettent les chants. Pour elle, la musique est vitale et ressourçante. Et ses comparses d'EVELLES le lui rendent bien. Leur complicité

et leur complémentarité ont sauté aux yeux et aux oreilles: « Je remercie ma directrice d'avoir choisi des compositeurs suédois, flamands et hongrois aux noms difficilement prononçables. C'est à moi que revient le plaisir de vous les citer », plaisantait l'une des neuf membres présentes de l'ensemble vocal (l'une d'elles ayant été retenue à la maison par la grippe). Difficile à l'écrit, Busto, Duijck, Tormis et d'autres ont dévoilé des sonorités bien plus aisées à l'oral.

KVA

SDIS

Service de défense incendie et de secours

Ils sont sortis

27/01/25

12:23 / Couvet / Alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

21:01 / Travers / Mise en place des pompes du dispositif crues et pompage.

28/01/25

14:09 / Couvet / Alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

www.sdis-valtra.ch



Carnet noir

La « Fée bleue » Sœur Odette a trouvé son dernier abri !

Figure incontournable du Val-de-Travers, Sœur Odette est décédée le 31 janvier en fin d'après-midi ! C'est au sein de sa communauté, à Saint-Loup (VD), qu'elle a rendu son dernier soupir (bien qu'elle n'était pas du genre à en faire beaucoup). Fatiguée par la maladie, elle s'y était définitivement retirée il y a trois mois de cela.

Sœur Odette Piazzini aimait garder le mystère sur son âge. C'est pour-quoi nous ne vous le dirons pas ! J'ai l'âge de mon cœur disait-elle. Sachez que son cœur s'est mis à battre le 19 mars 1934 au Solliat, à la Vallée de Joux. Elle a grandi avec ses deux frères et a vécu une enfance marquée par la tuberculose. Séparée de sa famille à l'âge de 15 ans, et notamment de sa maman – soignée dans un établissement spécialisé de Leysin –, elle a d'abord travaillé en usine avant de s'occuper d'enfants malades.

Une vie de famille tourmentée

De cette vie de famille mouvementée, Sœur Odette ne gardait pas de haine mais juste des « pourquoi ? »

Elle a pu trouver des réponses et cheminer dans sa foi au contact de diaconesses dont la bonté l'a marquée à tout jamais. À 19 ans, elle a compris que Dieu l'appelait. Et même si la maladie l'a rattrapée trois nouvelles années, rien n'a pu l'éloigner de Dieu. Le 30 août 1957, elle est donc entrée dans la communauté de Saint-Loup dont elle a pris le costume en mars 1961. La Fée bleue était née (elle était invariablement habillée en bleu) ! Elle a reçu la consécration diaconale le 16 juin 1965.

Travail à l'hôpital de Couvet

La Fée bleue a travaillé dans les hôpitaux d'Orbe, Saint-Loup, Yverdon puis Couvet, à partir de 1969. En 1983, elle a créé le Foyer de l'Étoile

qui vient en aide à des personnes en proie avec les démons de l'alcool. Elle s'y engage à plein temps à partir de 1987.

Nommée citoyenne d'honneur du Val-de-Travers en 2013

Très présente en paroisse, elle ne rechignait jamais à occuper la rue pour différentes actions de solidarité. Qui ne l'a jamais aperçue sous sa petite tente blanche, vendant des chaussettes lors des foires de Couvet ou vendant des laits aromatisés aux jeunes lors de l'Abbaye de Fleurier. Dans le même style, elle prenait

chaque année la direction de Paris avec des dizaines et des dizaines de couvertures, des habits et du matériel de première nécessité qu'elle allait distribuer aux sans-abri de la capitale française. Elle a pris la route durant plus de 30 ans.

Son réseau de « serial tricoteuses »

Les plus malheureux ? Elle les accueillait à sa table pour un brin de causette ou pour faire des jeux, derrière ses lunettes et son large sourire, parfois taquin. Les plus déshérités, elle en prenait soin et cherchait à leur réchauffer le cœur et... les pieds. Au fil du temps, elle a tissé un réseau de tricoteuses bénévoles à travers la Suisse romande. De quoi offrir des chaussettes par



milliers. Sœur Odette a été nommée citoyenne d'honneur du Val-de-Travers en 2013. Elle s'est finalement endormie en cet hiver 2025, à la maison Juvet, entourée de ses proches. Son inhumation a eu lieu le 5 février au cimetière des diaconesses de Pompaples. Elle laisse derrière elle des milliers de bons souvenirs et autant de bonnes actions. Elle peut donc se reposer en paix dans son dernier « abri », celui qu'elle a toujours cherché à apporter aux démunis de la vie.

Un moment de partage et de recueillement, avec possibilité de témoigner, aura lieu le mardi 11 février, à 17 h 30, au temple de Môtiers.

Kevin Vaucher

Hommage à Sœur Odette

Sœur Odette n'est plus... Et une époque s'éteint avec elle. Les plus anciens d'entre nous se souviennent qu'il y a bien des décennies les sœurs, catholiques comme protestantes, œuvraient en qualité d'infirmières dans les homes et au sein des hôpitaux. Et, parmi voiles et cornettes, il y a eu la vocation particulière de Sœur Odette : se consacrer à la lutte contre l'alcoolisme et, conjointement, mettre en lumière la situation des sans domicile fixe de Paris.

Sœur Odette disait que l'on vit d'espérance ; que, sans espérance, on meurt petit à petit... L'espérance, ce sont tous les projets positifs que l'on fait : visite à un malade, réunion de famille, loisirs en commun, retrouver du travail... Bien sûr, toutes les espérances n'aboutissent pas... et puis, il y a l'espérance chrétienne, qui est la Vie éternelle, sans maladie ni vieillesse. Sœur Odette avait conservé tout son esprit : malheureusement, la maladie a fait son œuvre...

Nous avons tous besoin de repères : le vieux banc moussu, si agréable sous le soleil implacable de la canicule parce que situé à l'ombre, l'arbre majestueux qui défie les siècles, le petit café où l'on retrouve les amis, l'aimable

voisine toujours prête à nous aider en cas de soucis, et que nous aidons à notre tour... Et puis un jour, le vieux banc a cédé, la tempête a déraciné l'arbre, le café a fermé et la voisine a déménagé... tout passe... et nous nous retrouvons orphelins de nos belles et bonnes habitudes...

Toute séparation définitive est, d'un point de vue terrestre, une forme de deuil et, pour le croyant comme pour le non-croyant, c'est un déchirement. C'est un cap qu'il faut surmonter, et cela n'est jamais évident, entre durée et pénibilité de la séparation, que nous ne ressentons pas de la même manière selon les liens qui nous unissaient à la personne disparue. Sœur Odette savait se mettre au niveau et à la disponibilité de chacun, et sa silhouette droite et déterminée, sa gentillesse et son humour vont manquer à beaucoup d'entre nous, toutes générations confondues. J'ose un parallèle avec la reine Elizabeth II d'Angleterre : beaucoup de citoyens britanniques jugeaient la monarchie clinquante, désuète et trop coûteuse, mais peu ne respectaient pas la reine elle-même... Il y avait un profond respect, une certaine admiration, presque une affection qui la reliait à son peuple. Et puis, la souveraine était également cheffe de l'église anglicane...

Tout comme Elizabeth II, Sœur Odette ne laissait personne indifférent, et son voile blanc, telle une couronne, imposait conjointement à ses qualités humaines, le plus profond respect. Je vous invite à revoir le film « Le voile bleu », avec Gaby Morlay : une femme ne pouvant avoir d'enfant fait vocation de s'occuper de ceux des autres... Nous avons été beaucoup à trouver en Sœur Odette les conseils d'une mère bienveillante... et parfois même une belle et salutaire remontée de bretelles ! En toute gentillesse !

Sœur Odette s'en est allée le dernier jour de janvier... ce mois où l'on fait vœu de s'abstenir de boire de l'alcool... ultime pirouette et testament : « Rebouchez la bouteille ! ».

Et puis me revient à l'esprit le décès de la duchesse de Guise... Elle avait, à ses derniers instants, saisi un mouchoir blanc et l'avait agité en disant : « Je n'aime pas me rendre ! ». Sœur Odette avait du caractère et n'aimait pas devoir céder aux impératifs de sa santé devenue fragile... Mais, quand le Père vous appelle, il faut savoir obéir... Bon voyage, chère Sœur Odette : que votre repos soit doux comme votre Foi fut ferme !

Sylvain Moser

Absinthe en fête

Après des bilans 2023 et 2024 réjouissants, le comité regarde vers 2025

Absinthe en fête a dressé, la semaine dernière, un bilan largement positif de ses deux dernières éditions. Les organisateurs se projettent déjà pour l'édition 2025, avec la constitution d'une nouvelle association et une date, le 14 juin.

Les éditions 2023 et 2024 d'Absinthe en fête ont rencontré un fort succès, comme l'ont annoncé les organisateurs de la manifestation, dans un communiqué de presse. Ils y soulignent un « carton plein » pour les visites guidées et « une belle affluence » pour les billets standards lors de la dernière édition qui s'était déroulée le 1^{er} juin dernier. Les membres de l'organisation relèvent que le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter depuis le lancement de la fête sous la forme des distilleries ouvertes, en 2018, passant de 160 à 496 en 2024.

La semaine passée, le bilan de cette dernière édition a été présenté aux partenaires de la manifestation et révèle que les visites guidées en lien avec le thème des patrimoines liés à l'absinthe et de la clandestinité ont su trouver leur public et que « les passionnés d'absinthe sont venus de toute la Suisse et d'ailleurs », comme l'écrivent les organisateurs. Ces derniers insistent sur l'important soutien des Amis du Musée de Pontarlier et leur investissement bénévole.

Création prochaine d'une association

Dans ce communiqué, le comité d'organisation rappelle également les

moments qui ont marqué les deux dernières éditions de la manifestation, soit l'élection de dix nouveaux et nouvelles ambassadeurs et ambassadrices de l'absinthe, le vernissage du livre de Tania Brasseur et Tamara Berger, « Absinthe, voyage au pays de la Fée », ainsi que l'inauguration de la plus grande fontaine à absinthe du monde, à l'occasion des 10 ans de la Maison de l'absinthe (MABS) à Môtiers.

« Surfant sur cette bonne dynamique, le comité d'Absinthe en fête s'est d'ores et déjà mis au travail pour préparer la prochaine édition qui aura lieu le samedi 14 juin 2025 », écrivent les organisateurs. Afin de pérenniser la gouvernance de la manifestation, qui était jusqu'alors portée par un groupe d'acteurs régionaux de l'absinthe et du tourisme, ils prévoient la création d'une association ad hoc et annoncent l'arrivée de nouveaux membres et un « rôle renforcé » pour le directeur de la MABS. « Les préparatifs vont déjà bon train et toute personne intéressée à rejoindre l'équipe sera la bienvenue », écrivent encore les organisateurs, en donnant rendez-vous au 14 juin prochain pour découvrir l'absinthe autrement.

Gabriel Risold

HOCKEY SUR GLACE - 2E LIGUE

Il est grand temps de relever la tête



Fleurier – Saint-Imier 5-6 tab (1-1, 1-3, 3-1, 0-0). Les étoiles du Courrier (top 3): *Camarda **Q. Pécaut ***Matthey-de-l'Endroit

Les joueurs du CP Fleurier ont disputé leur seizième et dernier match de la saison, vendredi passé, contre Saint-Imier. Nerveux mais entreprenants, les «jaune et noir» ont trop souvent été boudés par la réussite. Mais il serait trop facile d'évoquer cette excuse pour expliquer cette défaite (5-6). Depuis quelques semaines, c'est dans la tête qu'un blocage semble s'être installé chez les «démolisseurs». Décryptage!

Tout le problème se résume en quelques phrases. En début de match, tout comme dans les dernières minutes, les Fleurisants ont bombardé le portier imérien mais sans grand succès. Ainsi, et malgré une possession de puck totalement à son avantage, Fleurier s'est retrouvé mené au score dès la 10^e minute. La suite? Les joueurs de Nicolas Motreff ont patiné derrière le score sans jamais réussir à revenir à hauteur de l'adversaire.

Flop dans le deuxième tiers-temps

Pourtant, ce ne sont pas les talents qui manquent dans cette équipe. Vendredi soir, Florent Marthaler a fait vibrer le filet pour la 18^e fois du championnat. Son coéquipier

Kenny Camarda a marqué aussi de sa patte cette bataille contre Saint-Imier, déployant une énergie folle durant 65 minutes de jeu. Hélas, un manque de tranchant offensif et une défense parfois brouillonne ont fragilisé l'équilibre fleurisan. Le deuxième «vingt», largement concédé (1-3) est le reflet de ces petites faiblesses qui pèsent sur le mental des «démolisseurs», jusqu'à les faire douter. Voilà sans doute une partie de l'explication de la troisième place «seulement» au classement.

C'est décevant au vu des ambitions clairement affichées de participer à la finale romande et de viser le retour en première ligue. Mais les jeux ne sont pas faits et tout se jouera lors des play-off qui ont commencé mardi, face à Vendlincourt. Entrepreneurs sans être impressionnants, depuis quelque temps, les Fleurisants doivent montrer une réaction maintenant. Les play-off sont là et il est grand temps de relever la tête définitivement. La 1^{re} ligue, c'est droit devant messieurs...

Le fait du match: vendredi, Kenny Huguenin a égalisé à 5 partout à 23 secondes du terme de la rencontre! Le vaillant capitaine avait marqué lors du premier duel du championnat, en octobre 2024. Il a attendu la dernière partie pour récider.

Kevin Vaucher

PATINAGE ARTISTIQUE

Six patineuses à Moutier

Le week-end dernier, six patineuses artistiques du Club du Val-de-Travers se sont rendues sur la glace de Moutier afin de participer à la 6^e Coupe prévôtoise.

Sport de masse I +14B: 5^e Celya Burch; **Inter-bronze A:** 6^e Sara Roulin; **Acier BC:** 10^e Roxane Otz; **Acier BD:** 6^e Alyssa Vantaggiato; **Cuivre BA:** 7^e Nayssia Schmidt; **Cuivre BB:** 12^e Laura Alves.



En haut: Roxane Otz, Laura Alves et Alyssa Vantaggiato. En bas: Celya Burch, Nayssia Schmidt et Sara Roulin.

HOCKEY SUR GLACE



U13-A: Fleurier – Delémont 9-2.

HANDBALL

Les handballeurs enfin autorisés à jouer au Vallon

Le HC Val-de-Travers vit une saison 2024/25 pour le moins singulière. Privée de premier tour en raison de démarches administratives, l'équipe de handball est autorisée à prendre part au «round retour» qui a commencé à la fin du mois de janvier! Mieux encore, les Vallonnières et les Vallonniers – le championnat loisirs étant mixte – peuvent enfin évoluer au Val-de-Travers.



La taille c'est important dans le monde du handball. Preuve en est: le HC Val-de-Travers avait interdiction de jouer à domicile jusqu'ici. Aucune salle ne répondait aux dimensions réglementaires pour accueillir une rencontre de la discipline. Il disputait ainsi toutes ses parties «à domicile» du côté... d'Yverdon. Dans le domaine immobilier, on parlerait plus d'une chambre d'hôtel que d'un vrai domicile. «Heureusement, nous avons trouvé une solution avec nos huit adversaires ainsi qu'avec la fédération. Ils nous accordent le droit de jouer à espaceVal pour cette fin de saison. Nous pouvons donc évoluer vraiment à domicile désormais», savoure Fabien Aimonetti qui a participé à la création du club en 2023.

C'est un peu difficile d'entrer en jeu en cours de saison mais on va s'accrocher
Fabien Aimonetti

Monter dans le train en cours de route: pas facile!

Après une première saison encourageante, il y a un an, le club a connu un léger coup de frein en fin d'année 2024. «Des raisons administratives nous ont empêchés d'être inscrits pour le premier tour de la saison. Mais nous n'avons pas lâché et nous avons reçu l'autorisation de jouer lors du second tour. C'est un peu difficile d'entrer dans la compétition en cours de route. Cela se ressent sur le plan

physique notamment. Mais on va s'accrocher.» Un peu courts, les Vallonniers se sont inclinés 24-27 lors de leur premier duel de la saison, disputé à Couvet. Autre stigmate des limites physiques actuelles, deux joueurs se sont blessés lors de cette défaite. Les deux nouvelles recrues, ainsi que celle qui est à l'essai actuellement, permettront malgré tout de voir la suite avec une certaine sérénité.

Champion? «un jour, peut-être...»

«Nous sommes une petite douzaine ou une grande dizaine aux entraînements donc ça tourne comme ça. Mais notre marge est petite et nous sommes ouverts à tous ceux et toutes celles qui aimeraient essayer le handball.» Les entraînements ont lieu les lundis soir, entre 20h30 et 22h. L'équipe est mixte et accueille actuellement deux femmes dans ses rangs. En termes d'objectifs, ils sont aussi un peu limités mais ambitieux malgré tout: «Comme nous arrivons en cours de saison, nous ne pourrions pas viser la gagner lors de ce championnat. De toute manière, il n'y a qu'un seul niveau dans le championnat loisirs. Il n'y a donc aucune possibilité de promotion. En revanche, nous avons dans l'idée d'être champions, un jour, peut-être...» Maintenant qu'ils ont un toit, les handballeurs peuvent se chercher des trophées pour remplir l'armoire!

Kevin Vaucher

Prochain match: 8 février, contre Annemasse (15h, espaceVal)

RÉSULTATS

CLASSEMENTS

Hockey sur glace

2^e ligue

Fleurier – Saint-Imier 5-6 AP (1-1, 1-3, 3-1). Buts: Marthaler, Pécaut, Matthey-de-l'Endroit, Camarda, Huguenin.

1. Moutier	16	11	3	0	2	84	: 42	39
2. Yverdon-les-Bains	16	12	0	2	2	89	: 45	38
3. Fleurier	16	11	1	1	3	96	: 49	36
4. Saint-Imier	16	7	2	1	6	58	: 65	26
5. Star Chx-de-Fds	16	7	0	1	8	59	: 52	22
6. Vendlincourt	16	6	1	1	8	51	: 58	21
7. Franches-Mont.	16	5	1	1	9	62	: 62	18
8. Young Sprinters	16	4	1	2	9	40	: 81	16
9. Le Locle	16	0	0	0	16	30	: 115	0

3^e ligue

Fleurier – Franches-Montagnes 2-4 (0-2, 1-1, 1-1). Buts: Singele, Humbert-Droz.

1. Franches-Mont.	21	18	1	0	2	133	: 58	56
2. Vallorbe	21	15	1	0	5	102	: 58	47
3. Fleurier	21	13	2	1	5	83	: 62	44
4. Corgémont	21	12	1	2	6	101	: 63	40
5. Star Chx-de-Fds	21	12	0	1	8	99	: 81	37
6. Les Enfers-Mont.	20	10	3	0	7	89	: 75	36
7. Moutier II	20	10	0	1	9	86	: 75	31
8. Courtételle	21	9	0	0	12	92	: 98	27
9. Les Pts-de-Martel	21	6	0	2	13	53	: 71	20
10. Bassecour	21	5	0	1	15	59	: 118	16
11. Val-de-Ruz	20	3	0	2	15	42	: 109	11
12. Tavannes	20	1	2	0	17	54	: 125	7

Équipe féminine

Meyrin – Fleurier 3-2 (1-0, 0-1, 2-1). Buts: Da Silva, Biemann.
Oberwallis – Fleurier 8-1 (1-1, 3-0, 4-0). But: Aeby.

1. Ajoie	15	12	1	0	2	96	: 29	38
2. Oberwallis	15	10	1	1	3	72	: 30	33
3. Lausanne II	16	9	1	1	5	73	: 34	30
4. La Chx-de-Fonds	15	9	0	2	4	59	: 35	29
5. Meyrin	14	5	1	0	8	41	: 51	17
6. Fleurier	15	3	0	0	12	36	: 83	9
7. Monthey-Chablais	16	1	0	0	15	27	: 142	3

Autres résultats

U20-A: Fleurier – Université NE 6-2
U17-A: Fleurier – Les Griffons 3-7
U15-A: Delémont – Fleurier 1-3

SKI NORDIQUE

Championnats romands de ski de fond

Lisa Pellaton et Milla Pittier en or

Lors des championnats romands de ski de fond, qui se sont déroulés le 1^{er} février aux Diablerets (Vaud), deux athlètes féminines du centre régional de performance se sont distinguées. Lisa Pellaton (SC La Brévine) a remporté le titre U20 avec une marge de près de 30 secondes sur sa dauphine au terme des 10 km en style classique. Dans la catégorie U16 (5 km en style classique), Milla Pittier (SC La Vue-des-Alpes) a également remporté l'or avec une belle marge sur la concurrence.

En lice dans les Alpes vaudoises avec leur ski-club respectif, les autres cadres du Giron jurassien ont obtenu des résultats conformes à leur niveau. Ils sont dans d'excellentes dispositions avant d'attaquer les championnats suisses U16 qui se dérouleront ce week-end à La Vue-des-Alpes. Pour ces compétitions nationales, ils seront de retour sous les couleurs du centre régional de performance.

Comm.



À LOUER
aux Bayards

Établissement villageois avec sa petite terrasse et son appartement de 3 pièces

Café-restaurant « Le Cercle »
2127 Les Bayards

Loyer **Fr. 1200.-** + charges
Libre dès le 1^{er} mars 2025.

Information, postulation:
Société du Cercle
Nicolas Gerber
Le Crêt 177 - 2126 Les Verrières
chantal-vaudan@bluewin.ch

Tél. 079 674 63 86

À LOUER
à Fleurier

Appartement
105 m²

Cuisine agencée habitable, 4 chambres, entrée, douche, WC séparés, cave et galetas.
Jardin d'agrément et parcelle à cultiver. Place de parc.
Libre au 1^{er} avril 2025.

Loyer **Fr. 1070.-** + charges

Tél. 079 407 29 74

À LOUER
à Couvet, Grand-Rue 34

Bel appartement de 3 pièces

1^{er} étage, 66 m², cuisine agencée, cave, part au jardin. Chiens non admis.

Loyer **Fr. 580.- + Fr. 220.-** de charges
Libre de suite.

Val d'Areuse Locations
Grand-Rue 36 bis - 2108 Couvet

Tél. 032 863 21 71

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

À LOUER
à Couvet

3½ pièces

renové.
Salle de bains avec baignoire, buanderie, cave, jardin d'agrément.

Loyer **Fr. 1150.-** charges comprises
Libre dès le 1^{er} avril.
Renseignements et visites

Tél. 078 609 54 64

À LOUER
à Travers

3½ pièces

renové.
Salle de bains avec douche, buanderie, jardin d'agrément, cave, galetas.

Loyer **Fr. 1100.-** charges comprises
Libre de suite.
Renseignements et visites

Tél. 078 609 54 64

MAISON DE RÊVE
À VENDRE?

l'emplacement idéal pour votre annonce.

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Créons & Vivons

DANS L'ÉMERVEILLEMENT D'UN LIEU
PLEIN DE VIE ET DE POÉSIE

Timothée Grisel
PAYSAGES

WWW.TIMOTHEEGRISEL.CH
+41 79 706 45 32
contact@timotheegrisel.ch

Un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres

MAISON DE RÊVE
À VENDRE?

l'emplacement idéal pour votre annonce.

Courrier Val-de-Travers
HEBDO

SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques !

www.sevt.ch / Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE

079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue

Notre savoir-faire à votre service

ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

Un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres


Yvan Colo
carrelage & revêtement

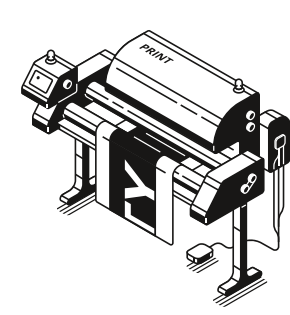
Grand-Frédéric 3 - 2123 SAINT-SULPICE
Tél. 032 861 32 56 • yvan.colo@bluewin.ch
Natel 079 415 92 60

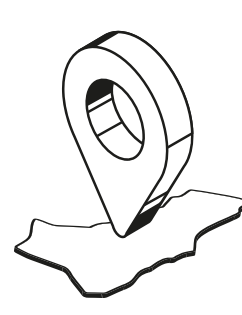
Affiches | Flyers | Logos | Cartes de visite | En-têtes | Enveloppes | Fourres
Cartes de remerciements | QR factures | Brochures et dépliants | Dossiers
Rapports d'activité | Livres et éditions | Plaquettes et catalogues | Listes de prix
Calendriers | Menus et sets de table | Manuels d'utilisation | Bons et carnets
Cartes de vœux | Faire-part (naissance, mariage, deuil) | Invitations | Annonces
Posters grand format | Carnets de papier chimique | Étiquettes autocollantes
Publipostage (impressions personnalisées, mise sous pli et envoi) | Photocopies
Apprêt (perforation, rainage, pliage, découpe, reliure, plastifiage) | Photographie

... parce que nous sommes avant tout
une imprimerie dotée d'une équipe créative,
fraîche et dynamique, offrant des idées
à votre image, tout en s'appuyant
sur une expérience de plus de 170 ans!

M **imprimerie**
Montandon imprimeriemontandon.ch

 **Créons**

 **Imprimons**

 **Au Vallon**